

**PROJET DE SECURITE ALIMENTAIRE ET DE
RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE**

(ProSAR)

PN : 14.0968.9-004.00

ACQUIS DE L'ATELIER
SUR LE NOUVEAU PARADIGME DU PRODUCTEUR EN
LIEN AVEC LES SYSTEMES ALIMENTAIRES
(LINK HOTEL DE LOKOSSA)



Par le Facilitateur : Dr Houinsou DEDEHOUANOU
Agroéconomiste, Planificateur du Développement

Juin 2021

Table des matières	
Résumé des acquis de l'atelier	i
Introduction.....	1
<u>1. Compréhension de la mission_</u>	<u>2</u>
<u>1.1. Méthodologie de la préparation de la facilitation de l'atelier</u>	<u>2</u>
1.2. Préparation de la mise en œuvre de la facilitation de l'atelier	3
2. Méthodologie de rédaction des rapports de l'atelier	3
2.1. Mode opératoire.....	4
2.2. Les arbitrages	4
3. Facilitation : Acquis de l'atelier.....	4
3.1. Les communications en plénière	4
3.2. Les travaux de groupes	9
Conclusion.....	49
ANNEXES.....	51
Annexe 0 : Composition des groupes de travail	52
Annexe 1 : Communications dans leur ordre de déroulement.....	53
Annexe 2 : Profil des agriculteurs attendus à l'atelier	100
Annexe 3 : Agenda de l'atelier.....	102
Annexe 4 : Suggestions de formulation par groupe d'acteurs	106
Annexe 5 : Projet de Sécurité et de Renforcement de la Résilience.....	107
Annexe 6 : Théorie du changement (document à part)	108
Annexe 7 : Photos des temps forts de l'atelier	109

Résumé des acquis de l'atelier

Le Projet de Sécurité Alimentaire et Renforcement de la Résilience, qui est une des composantes pays du programme global « Sécurité Alimentaire et Renforcement de la Résilience » faisant partie de l'Initiative Spéciale « UN SEUL MONDE sans faim » (SEWoH) du Ministère Fédéral Allemand de la Coopération économique et du développement, a initié un atelier de réflexion sur le nouveau paradigme de l'agriculteur : quel avenir pour les systèmes alimentaires au Bénin ? La finalité d'une telle initiative est de provoquer non seulement la réflexion, mais surtout mettre en cohérence la synergie d'actions en vue de l'atteinte des ODD d'ici 2030. Le ProSAR/GIZ a ainsi élaboré des termes de références pour une telle rencontre. L'atelier a effectivement eu lieu du 7 au 12 juin 2021 dans la salle de conférence de Link Hôtel à Lokossa. Avec une quarantaine de participants venant d'horizons divers (Universités, DDAEP, ATDA, CAN, INRAB, GIZ, PASCiB, etc.). En fait de changement de paradigme, il s'agirait bien de la tendance de plus en plus accrue des exploitants agricoles de passer de l'agriculture de subsistance à une agriculture marchande. Plusieurs conséquences découleraient de cette tendance. Premièrement, les petits producteurs vendraient désormais la grande partie de leur production au détriment de l'alimentation et de la nutrition de leur ménage. Deuxièmement, le changement de paradigme amènerait les producteurs à s'orienter plus vers les spéculations à forte valeur marchande (soja, coton, anacarde, etc.) au détriment des cultures vivrières (maïs, niébé, sorgho, etc.). Troisièmement, ce changement de paradigme les amènerait aussi à vendre les produits vivriers nutritifs à forte valeur marchande. Quatrièmement et enfin, l'établissement d'un lien étroit entre le changement de paradigme et l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ne serait pas aussi évident que le thème de l'atelier le laissait croire. Toutefois, les petits producteurs et les groupes vulnérables ne seraient pas épargnés par les conséquences de ce changement de paradigme sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ceci expliquerait la préoccupation essentielle de l'atelier de réfléchir sur comment accompagner cette dynamique de changement de paradigme sans mettre en péril la sécurité alimentaire et la sûreté nutritionnelle des populations notamment celle des petits producteurs et

des groupes vulnérables. Les échanges entre acteurs ont été houleux, mais ont abouti à des actions urgentes à mener :

Au niveau de l'Etat,

- Formation des agriculteurs sur les normes alimentaires et nutritionnelles ;
- Renforcement du dispositif de contrôle de la qualité alimentaire et nutritionnelle des produits.

Au niveau des PTFs,

- Facilitation de la disponibilité des semences à hautes valeurs nutritives au niveau des producteurs ;
- Professionnalisation du maillon production sur les techniques de production respectueuses de l'environnement et adaptées aux variabilités climatiques.

Au niveau de la plateforme des acteurs de la société civile (PASCiB),

- Plaidoyer et lobbying pour l'opérationnalisation d'une structure qui supplée aux fonctions de l'ONASA ;
- Plaidoyer pour la valorisation des ressources locales aux services de la nutrition adaptée aux réalités culturelles.

Au niveau des agriculteurs / opérateurs économiques,

- Sensibilisation et Organisation des producteurs autour d'un agrégateur en Cluster ;
- Renforcement des capacités des producteurs sur les itinéraires techniques de production.

L'atelier a donc retenu que la marchandisation des produits agricoles relève de la responsabilité du producteur. Cependant, l'atelier a trouvé que la solution serait de promouvoir des filières et une agriculture sensibles à la nutrition et des initiatives de mise en place de filets sociaux au profit des populations vulnérables dans ce processus. Alors, il incomberait aux autres acteurs d'appuyer les producteurs en les renforçant dans la gestion efficace de la production. Qu'il s'agisse des magasins de stockage et de conservation des produits agricoles ou du recrutement du personnel d'encadrement (responsabilité de l'Etat), ou des semences à hautes valeurs nutritives, des techniques de production respectueuses de l'environnement et adaptées aux variabilités climatiques, et des techniques de gestion post-récolte (responsabilité des PTFs), ou encore de plaidoyer et lobbying pour l'opérationnalisation de dispositif de filets sociaux qui

suppléeraient aux fonctions de l'ONASA et de plaider pour la valorisation des ressources locales aux services de la nutrition adaptée aux réalités culturelles des localités du Bénin, les acteurs auraient des responsabilités étendues d'ici 2030. Les dispositifs de filets sociaux assortis de technologies post récoltes efficaces resteraient les maillons importants d'un système alimentaire et nutritionnel durable. Les aspects de redistribution et d'équité seraient pensés et repensés par les acteurs de la recherche. Les PTFs seraient plus enclins à garantir le succès en encourageant de nouveaux acteurs, les opérateurs économiques par exemple, à investir dans les services sociaux. La société civile assurerait la veille et alerterait les autres acteurs sur les avancées autant que sur les insuffisances observées. Les agriculteurs seraient prêts à s'organiser pour saisir les opportunités qu'offrirait les marchés d'une part, et les immenses possibilités de conservation et de stockage des produits vivriers d'autre part.

Introduction

L'appel à atelier lancé par ProSAR / GIZ serait une occasion de réaliser la coalition nationale des acteurs en vue de l'atteinte des ODD dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et conformément à l'agenda 2030. Les acteurs ont effectivement répondu présents du lundi 07 juin au vendredi 11 juin à Lokossa. L'agenda de l'atelier était très achalandé. L'atmosphère des débats était conviviale. Les résultats en plénière comme en groupes de travail étaient à la mesure de l'évènement. Les débats étaient sans tabous et les participants y ont effectivement adhéré. Les différents processus de collecte d'information mis en jeu n'ont pas été du tout repos, mais n'auraient pas ennuyé les participants. Le dialogue a donc démarré au Bénin. Il en est pour preuve le présent rapport qui rend compte des travaux, des résultats de l'atelier en quatre (4) temps forts qui ont marqué son déroulement. Il s'agit de :

- Les travaux préparatifs (élaboration de l'agenda et des communications) ;
- Les travaux en plénière (communications et prises de notes) ;
- Les travaux en groupe (consignes de groupes et réactions au cours des restitutions) ; et,
- Le rapportage des résultats (mise au propre des notes et synthèse des travaux).

1. Compréhension de la mission

La mission, selon les termes de référence, consisterait à mettre en place un dispositif de facilitation de la discussion entre les acteurs de la SAN du Bénin, surtout les amener à réfléchir sur le nouveau paradigme de l'agriculteur dans un contexte de sécurité alimentaire durable. Un tel dispositif impliquerait des communications et de la logistique d'élaboration des travaux en ateliers et en plénière.

En effet, les tâches du facilitateur sont les suivantes :

- Préparer les communications (idées de réflexion) pour l'atelier (cf. annexe 1) ;
- Susciter les échanges d'expériences entre les participants afin de voir si ces derniers ont la même vision de l'analyse ;
- Vérifier ensemble les motivations qui sous-tendent la dynamique des paradigmes et ressortir le lien avec la nutrition ;

- Identifier les risques engendrés par la recherche de revenus au détriment de la sûreté nutritionnelle des ménages ;
- Analyser la possibilité de réduction de ces risques à travers la proposition des dispositifs de filets sociaux suivant les catégories d'acteurs (Etat, PTFs, Société civile, secteur privé) ;
- Présentation des résultats des discussions.

➤ **Méthodologie de la facilitation de l'atelier**

✓ **Profil et disponibilité du facilitateur**

Une bonne appréhension de la problématique en discussion et une souplesse (écoute, remise en cause, gestion du temps afin de tenir dans le programme etc.) sont les atouts dont devrait disposer le facilitateur. Afin de faciliter la participation effective de tous les participants, l'une des tâches du facilitateur serait de parcourir les ateliers et d'observer une mobilité permanente. Pour cela, l'accessibilité facile du facilitateur aux participants serait un plus.

✓ **Stratégie de facilitation**

En tenant compte de la problématique en discussion, le facilitateur devrait veiller à l'identification des participants. Au cas où un acteur-type venait à manquer, il y aurait une lacune en ce qui concerne la prise en compte des préoccupations de cet acteur-type. C'est pourquoi le facilitateur aurait veillé à définir le profil-type des agriculteurs/ chefs de ménages agricoles qui seraient invités au séminaire (cf. annexe 2).

Besoins matériels et ressources

Il y a également de la logistique nécessaire à la facilitation du séminaire. Une liste de propositions d'outils, de matériels et autres est la suivante :

Un secrétariat (personnel, ordinateur, imprimante, photocopieur, rame de papiers etc.) afin de permettre la production, l'adaptation et la photocopie de documents à mettre à la disposition des participants ;

Tableaux flipchart équipés (5)

Rouleau de papier craft (1)

Marqueurs de différentes couleurs (50 - 100)

Cartons découpés de couleur (Vertes, Rouges, Jaunes, Bleues, Blanches) - Prévision pour chaque couleur (4*4*45 = 720 cartes de chaque couleur)

Scotch à papier (5)

Beamer (5)

Mallette et tableau ZOPP

Packs d'eau de 33 cl/ 50 cl (?)

Véhicule pour le déplacement.

1.2. Préparation de la mise en œuvre de la facilitation de l'atelier

Préparation des communications dans le cadre de la facilitation du séminaire

Une proposition de titres de communications déjà ébauchées serait la suivante :

- 1) Vision de ProSAR sur le nouveau paradigme de l'agriculteur ;
- 2) Motivations qui sous-tendent la dynamique des paradigmes et lien avec la nutrition (Cas de l'Agriculteur Béninois)
- 3) Identification des risques engendrés par la recherche de revenus au détriment de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages (Cas du Bénin) ;
- 4) Réduction des risques sur la sureté nutritionnelle à travers la proposition des dispositifs de filets sociaux ;
- 5) Causes profondes des risques sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le contexte du changement de paradigme (Cas du Bénin)
- 6) Dispositifs de filets sociaux pour réduire les risques nutritionnels dans le contexte du changement de paradigme (Cas du Bénin)
- 7) Opérationnalisation des filets sociaux pour réduire les risques nutritionnels dans le contexte du changement de paradigme (Cas du Bénin)

Une proposition d'agenda à suivre

Agenda du séminaire sur : Comment réaliser la sécurité alimentaire durable dans le contexte d'un nouveau paradigme de l'agriculteur ? (cf. annexe 3).

2. Méthodologie de rédaction des rapports de l'atelier

Dès le lancement de l'atelier, il a été mis en place un présidium. Ce présidium serait constitué d'un président et d'un ou deux secrétaires de rédaction. Il en a été de même dans tous les quatre (4) groupes de travail ou commissions. Les groupes de travail ici n'ont pas été constitués par thème, mais plutôt sur la base des acteurs clés. Par exemple, le groupe « Agriculteur / opérateur économique » a été constitué autour d'un noyau d'agriculteurs participants. Le groupe « PTF » a été constitué

autour d'un noyau de PTFs. Il en a été de même pour le groupe « Plateforme des acteurs de la Société civile (PasCIB) ». Enfin, le groupe Etat a été constitué autour des acteurs du MAEP, des universités publiques et des chercheurs de l'INRAB.

Les rapports seraient produits au quotidien et un compte rendu de ces rapports fait aux membres du présidium.

2.1. Mode opératoire

La démarche proposée a consisté, au début de chaque jour et en marge de la communication inaugurale pour susciter la discussion sur les risques inhérents au changement de paradigme, à initier un débat sur un des nombreux aspects des risques d'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Ensuite, la recherche des causes de cet effet majeur a suivi. Bien entendu, un tel travail serait inefficace en plénière. C'est pourquoi la composition de chaque groupe et l'intitulé adopté pour le besoin. Par exemple, le groupe PTFs débattant des causes de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle a tenu compte de la position des PTFs et non s'approprié la fonction d'un autre groupe comme celui des agriculteurs. Autrement dit, il y a une certaine lyrique et une posture en fonction du groupe d'acteurs (cf. annexe 4).

2.2. Les arbitrages

Un des rôles du facilitateur a été d'arbitrer lorsque des situations d'enlisement se profilent dans un groupe ou même en plénière. Il est très instructif de noter que les arbitrages n'ont pas été faciles, le facilitateur étant lui-même « juge et parti » (cf. difficultés méthodologiques en annexe).

Les résultats issus des groupes de travail ont été régulièrement, partiellement ou non présentés en plénière afin de recueillir la validation des autres participants. Trois séances de restitution en plénière ont eu lieu dont la première partielle a débouché sur les recommandations à tous les groupes (cf. annexe 3). La deuxième restitution a été globale sur les activités des jours 1, 2 et 3. Enfin, la troisième restitution a porté sur l'élaboration de projets de dispositifs de filets sociaux pour infléchir les effets de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et a eu lieu le jour 5.

3. Facilitation : Acquis de l'atelier

3.1. Les communications en plénière

Jour 1

Communication 0 sur la Vision du ProSAR et le nouveau paradigme de l'agriculteur

Communication liminaire du Conseiller technique politique du ProSAR (synthèse du contexte présenté dans les TdRs)

Communication du facilitateur sur le nouveau paradigme du producteur

Débats

Les débats ont fait ressortir les points suivants :

Le changement de paradigme a fait l'objet de recadrage de concept ; ce qui s'est poursuivi au cours des autres journées de l'atelier ;

Le recadrage de concepts a aussi concerné la valeur nutritionnelle de produits agricoles qui elle reste inchangée tant que le produit ne subisse un processus tendant à détériorer la qualité des éléments nutritifs ;

La partition jouée et à jouer par les acteurs devrait inclure la capitalisation des acquis de projets pour éviter de ressasser les mêmes thèmes d'ateliers et de projets ;

Certains participants ont surtout souligné le rôle positif de la mondialisation dont il faudrait tirer profit, contrairement à l'approche négativiste qui ne verrait que des effets négatifs de cette mondialisation ;

Il est ressorti des débats la nécessité d'une hybridation adaptée du modernisme et de la tradition dans les pays en développement.

Les acteurs représentés à l'atelier ont retenu que les responsabilités des risques d'insécurité alimentaire et nutritionnelle sont partagées entre les acteurs des systèmes alimentaires et nutritionnels ; ce qui mitige la portée du changement de paradigme de l'agriculteur.

Communication 1 sur Motivations qui sous-tendent la dynamique des paradigmes et le lien avec la nutrition

Débats

Les débats ont fait ressortir les points suivants :

L'état encore précaire des technologies post-récolte a été largement souligné ; par exemple les technologies de conservation de fruits et légumes ne sont pas adaptées ;

La nécessité de dissocier les cibles (agriculteurs modernes, la paysannerie traditionnelle) a été surtout réaffirmée.

Formation des groupes de travail et démarrage au niveau de certains groupes

Jour 2

Communication 2 sur l'Identification des risques engendrés par la recherche de revenus au détriment de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages

Débats

Les débats ont fait ressortir les points suivants :

Quels sont les surplus que l'agriculteur apporte au marché pour les ventes ?

A quelles périodes de l'année et quelles sont les saisonnalités des risques pris par l'agriculteur ?

Le marché n'est-il pas la possibilité de rêver de l'agriculteur et peut-il être condamné de rêver ?

Comment pourrait-il y avoir une variabilité non significative de prix sur les Marchés selon l'étude de l'ONASA ? (ONASA, 2017)

La prise de risques ne serait-elle pas dans le choix des spéculations ?

Quelle place accorderait-on à l'influence de la variabilité climatique dans les risques d'insécurité alimentaire et nutritionnelle ?

Plusieurs modalités de prise de risques dont les reprises de semis, les recommencements suite à des échecs etc. ne seraient-elles pas observées chez l'agriculteur ?

Communication 3 sur la Réduction des risques sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle à travers la proposition des dispositifs de filets sociaux

Débats

Les débats ont fait ressortir les points suivants :

Le lien incontestable entre les carences en certaines vitamines et la faible diversification des cultures ;

La question est revenue en ce qui concerne les acteurs quels plaidoyers doivent-ils faire et comment agir ensemble ?

Une grande part des risques ne devrait-elle pas être attribuée à la promotion de chaînes de valeur non sensibles à la nutrition ?

Quelle distinction fait-on de ce qui est nouveau à faire et ce qui pourrait être fait ?

Dans les actions diverses et complexes à mener, qui devrait faire quoi ?

Un point d'attention ne devrait-il pas être porté à la biodiversité locale surtout à cause de l'importance nutritionnelle non comparable des ressources forestières ?

Les crises en calcium et d'avitaminoses ne fondent-elles pas la motivation de disposer de tables de compositions alimentaires, qu'elles soient régionales ou locales ?

Alors, que faire pour connaître son état de santé en lien avec l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ?

Certaines insuffisances relatives à la disponibilité de table de composition alimentaire ne sont-elles pas du fait d'impossibilité de dosages dans les laboratoires de la place ?

A ce moment, devrait-on le savoir, c'est la valeur nutritionnelle du riz, du maïs et autres grains qui serait connue et non celle de la pâte de farine de maïs ;

Un besoin urgent ne serait-il pas le guide d'aide à la nutrition ? ce guide existe, mais peu connu des acteurs.

Jour 3

Communication 4 sur les causes profondes des risques sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le contexte du changement de paradigme de l'agriculteur

Débats

Les débats ont fait ressortir les points suivants :

Les clarifications conceptuelles ont aussi fait l'objet de questions et des garde-fous ont été annoncés pour éviter des controverses. Il s'agit par exemple de : sureté nutritionnelle et sécurité nutritionnelle. Il a été retenu de poursuivre avec la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Certains résultats exposés dans la littérature ont fait largement objets de débats controversés et le consensus n'est pas dégagé : il s'agit des progrès faits dans l'enseignement primaire où il a été introduit d'informer les élèves sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle ; ce qui ne serait pas arrivé dans les deux autres ordres d'enseignement. Il s'agit également des ménages dirigés par les femmes qui seraient moins à risques comparés aux ménages dirigés par les hommes. Il a été retenu que les résultats ainsi exposés seraient sortis de leurs contextes.

Certaines affirmations dans la communication sont restées, incomprises : la corruption discrimine les pauvres et les rend plus vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ; la gestion de la production serait de l'art qui n'est pas à la portée de tout agriculteur ; et les filières courtes en agriculture seraient porteuses d'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Pour la première affirmation, il s'agirait de la position de vulnérabilité élevée du pauvre dans un contexte de corruption en ce qui concerne l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. La deuxième affirmation, l'art de gérer la production, ne serait pas une compétence acquise et immuable, car connaît des ratés ou des échecs. Les filières courtes sont celles rapprochent le producteur du consommateur sur le plan géographique ou à cause du petit nombre d'intermédiaires (0 ou 1 intermédiaire). Les produits agricoles qui rentrent dans cette catégories sont soit des produits très périssables (carottes, légumes, etc.) ou des produits qui subissent peu de transformation avant d'être sur la table des consommateurs. En réalité, ces produits renforcent la lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, mais augmentent la vulnérabilité des populations en cas de problèmes.

Communication 5 sur les dispositifs de filets sociaux pour réduire les risques nutritionnels dans le contexte du changement de paradigme.

Débats

Les débats ont fait ressortir les points suivants :

Comment faire en sorte que ceux des agriculteurs en marge ou qui seraient vulnérables bénéficient de mesures de redistribution ?

En impliquant de nouveaux acteurs du circuit économique comme le secteur privé (opérateurs économiques), il faudra prendre la mesure que le privé ne poursuit que ses intérêts et que soit l'Etat ou les PTFs devraient primer les opérateurs privés qui investissent dans les actions sociales.

Certains concepts sont également à clarifier : filet social et différence entre réseau social moderne et filet social endogène.

Le filet social est un réseau fondé sur l'affinité des membres au départ ou à la création, contrairement au réseau social moderne qui réunit les individuels sans aucune attache au départ.

Il a été surtout question de la création de l'environnement favorable à la sécurité alimentaire et nutritionnelle en général et la création de dispositifs de filets sociaux comme les magasins sociocommunautaires en particulier.

La formalisation des acteurs des marchés en cours au Bénin ne susciterait-elle pas le repli systématique de certains de certains acteurs par rapport au marché ?

La distinction entre l'agriculteur et l'opérateur économique ne serait-elle pas que l'agriculteur serait indirectement taxé, alors que l'autre acteur l'est directement.

Jour 4

Communication 6 sur l'opérationnalisation des filets sociaux pour réduire les risques nutritionnels dans le contexte du changement de paradigme

Débats

Les débats ont fait ressortir les points suivants :

Quels liens établir entre les deux logiques de la planification : horizontales et verticales ?

Comment l'opérationnalisation des dispositifs de filets sociaux pourrait-elle conduire à la constitution des chaînes de résultats selon la théorie du changement ?

Une note conceptuelle ne serait-elle pas plus utile pour rendre compte des résultats de l'atelier et déboucher sur un projet ou programme à soumettre au financement ?

Il a été question de la nécessité d'établir un lien entre l'élaboration de projets de dispositifs de filets sociaux avec certaines filières dites prioritaires afin de bénéficier des effets de proximité.

3.2. Les travaux de groupes

Il a été constitué quatre (4) groupes de travail : Etat, PTFs, Plateforme des acteurs de la Société Civile et Agriculteurs / Opérateurs économiques. Les groupes ont été constitués le jour 1 et ont démarré les activités le jour 2. La constitution des groupes de travail a été faite en prenant des membres clés représentant le groupe d'acteurs et qui sont entourés d'autres acteurs.

Travaux de groupe sur communication : Vision de ProSAR et le nouveau paradigme de l'agriculteur

Groupe Etat

Question	Réponse
Ampleur du changement du paradigme chez l'agriculteur (Pourcentage de producteurs concernés)	Faire plus d'effort pour développer les nouvelles technologies 70 % de la population est agricole et sont concernés par le changement de paradigme. - Subvention de la mécanisation agricole ; - Mettre au point des innovations pour la promotion des filières - Mettre un accent sur le développement des innovations foncières - Augmentation de l'effectif des agents de contrôle et de lutte contre les fraudes et les falsifications.
Pourquoi est-il important ce changement de paradigme (effets produits par ce changement)	- Amélioration de la balance commerciale - Rentrée de devises - Augmentation des recettes à travers des taxes locales - Garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle - Création d'emplois au profit des femmes et jeunes (lutte contre le chômage)
Comment ressentez-vous l'effet du changement du paradigme (jugement)	- Besoin plus accru de la main d'œuvre, - Difficulté d'acheminement des produits vers les marchés - Augmentation des productions - Besoin plus accru d'encadrement des producteurs - Besoin de modernisation de l'agriculture
Veillez citer quelques effets évidents du changement de paradigme	- Création des agences - Augmentation spectaculaire de la production du coton - Régionalisation de la production en fonction des potentialités agro écologiques - Le développement de la filière soja

Groupe PTFs

i.- L'ampleur du changement du paradigme des agriculteurs

C'est au niveau de tous les producteurs qu'on constate ce changement de paradigme quel que soit le sexe.

Exemple des producteurs soja et de manioc à djidja et agbangizoun

Production du soja qui apporte aujourd'hui de la protéine aux mets des ménages alors que le premier objectif est le marché.

On parle de paradigme lorsqu'il y a un choc et on veut apporter de solution à la longue pour sa résilience et sa durabilité (un comportement durable et normal d'un agriculteur à s'adapter aux chocs).

Différents groupements des femmes se forment avec les femmes pour aller sur le marché. Parfois des parts sont données pour nourrir la famille

ii.- Importance de ce changement

Recherche d'adaptation et de résilience aux changements durable au niveau de l'économie et de l'environnement

Mieux identifier les besoins et les contraintes des ménages pour atteindre les objectifs du PTF

Ce changement de paradigme se ressent à différents domaines que sont : économique, social, Environnement e Sécurité alimentaire et nutritionnelle

Domaines	Effets positifs	Effets négatifs
Economie	Diversification des sources de revenu Amélioration ou augmentation du revenu	
Social	Pluralité des acteurs des PTF	Pluralité des acteurs des PTF et émancipation des femmes entraînant une réduction de temps pour consacrer à l'alimentation et la Nutrition du ménage
Environnement	Adaptation des systèmes de production Adoption des nouvelles innovations	Dégradation de l'environnement
Sécurité alimentaire et nutritionnelle	Augmentation de leur pouvoir d'achat	Abandon des variétés locales à grande valeur nutritionnelle Réduction de temps consacré à l'alimentation et la Nutrition du ménage

Groupe Plateforme des acteurs de la société civile (PASCiB)

i.- L'ampleur du changement de paradigme chez l'agriculture

Plusieurs catégories de producteurs pourraient être distinguées dans ce changement de paradigme :

- Exploitants agricoles pour la subsistance ;
- Exploitants agricoles de semi- subsistance ;
- Exploitants agricoles exclusivement orientés vers le marché.

Ce changement de paradigme frappe plus les exploitants agricoles de subsistance (petits producteurs).

ii.- Importance de ce changement (effet produit par ce changement)

- Disponibilité alimentaire limité au niveau ménage ;
- Qualité du régime alimentaire affecté négativement au cas où les produits vendus sont plus riches en élément nutritif que les produits achetés (vente de lentille verte) ;
- Qualité sanitaire du produit affecté par les produits chimiques ce qui agit sur l'état nutritionnelle ;
- Non maîtrise de la qualité sanitaire des produits achetés sur le marché par les ménages ;
- Si le paradigme n'est pas poussé : accessibilité économique à des sources diversifié d'aliment
- Le changement de paradigme permet aux producteurs de réaliser leurs ambitions.

iii.- Comment ressentez-vous l'effet du changement de paradigme ?

Objectifs de la société civile	Effet du paradigme
Sécurité alimentaire des populations	Atteinte à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations (non-couverture des besoins nutritionnels, et faible disponibilité alimentaire)
Plaidoyer lobbying	Alerte aux décideurs politiques pour la sensibilisation et l'accompagnement des ménages Attirer l'attention des décideurs sur la nécessité de prendre des mesures de régulation des prix
Sauvegarde la souveraineté alimentaire	Baisse du disponible des produits locaux au niveau des ménages (lentille verte, mil)
Réduction de la précarité des ménages agricoles	Augmentation de l'insécurité alimentaire au sein des ménages
Défense des droits du consommateur	Choc lié à la qualité sanitaire des aliments revendu ; Choc lié à la hausse de la flambé des prix ; Atteinte au commerce équitable.

iv.- Quelques effets évidents du changement de paradigme

- Flambée des prix
- Augmentation de la vulnérabilité des petits producteurs.

Groupe Agriculteurs / opérateurs économiques

Questions	Réponses
1- Quelle est l'ampleur du changement de paradigme chez l'agriculteur ? A combien d'agriculteurs ou ménages agricoles sur 100 se pose le changement de paradigme.	On peut estimer à 80% l'ampleur du changement de paradigme chez les agriculteurs. On peut toujours compléter cette estimation avec d'autres statistiques.
2- Pourquoi est-il important ce changement de paradigme ? (Quels effets produit-il le changement de paradigme)	Ce changement de paradigme est important à cause de son importance pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que les conditions de vie (financière, et sociale et économique) de l'agriculteur.
3- Comment ressentez-vous l'effet du changement de paradigme ? (Sous l'angle de l'acteur, comment percevez-vous l'effet du changement de paradigme ?)	L'effet est perçu comme positif pour l'agriculteur parce que l'agriculture est désormais considérée comme un métier qui permet à l'agriculteur de s'épanouir.
4- Veuillez citer quelques effets (évidents de votre point de vue) du changement de paradigme (quels effets évidents vous laissent penser au changement de paradigme de l'agriculteur)	Nouvelles stratégies développées par les agriculteurs pour être compétitifs sur le marché (exemples : warrantage et cluster), les enfants des agriculteurs vont à l'école et même vont étudier à l'extérieur du Bénin, des agriculteurs peuvent avoir leur voiture. L'agriculteur est respecté et n'est plus perçu comme un être inférieur dans la société...

Commentaires : Les premiers temps des travaux de groupe ont servi à recadrer les consignes afin de situer chaque groupe dans la posture et les fonctions qui sont les siennes. L'Etat serait dans son rôle régalien avec des recours à des textes de lois (constitution, décrets, arrêtés sectoriels etc.) et la responsabilité de protection des populations quelles qu'elles soient. Les PTFs seraient garants des conventions internationales et du respect des droits de l'homme et des peuples ; ils feraient recours aux ODD (en particulier la prise en compte du genre, du respect des droits des enfants, la protection de l'environnement etc.). La société civile serait dans son rôle d'activiste aux travers de la veille citoyenne, les plaidoyers et les lobbyings pour coaliser avec de nouveaux acteurs afin d'atteindre ses objectifs. Les agriculteurs /

opérateurs économiques seraient dans leur rôle de victimes expiatriées des fautes des autres groupes d'acteurs, car peinent à s'organiser pour constituer des groupes de pression. Une cascade de consignes a donc suivi les premières restitutions pour améliorer les formulations et surtout les jeux de rôle en cours dans les groupes (cf. annexe 3).

Travaux de groupe sur Communication : Motivations qui sous-tendent la dynamique des paradigmes et lien avec la nutrition

Groupe Etat

Question	Réponse
Motivation centrale du changement de paradigme chez l'agriculteur (nombre d'agriculteurs concernés)	- Régionalisation de la production en fonction des potentialités agro écologiques en vue de la promotion des filières nutrition sensible.
Pourquoi cette motivation est-elle centrale ? (Explication)	- Pour l'atteinte des objectifs du PAG - Pour des besoins de modernisation, du marché ; des besoins familiaux (subsistance, scolarisation, etc.) - Pour la réduction du taux de chômage
Quel jugement de valeur portez-vous sur cette motivation centrale ?	- Insuffisance de personnel qualifié au sein des agences - Tous les maillons des filières (transformation) et des chaînes de valeurs ne sont pas pris en compte - L'éducation à la nutrition n'est pas encore effective partout
Veillez citer quelques motivations alternatives qui auraient pu conduire au changement de paradigme	- Promotion de nouvelles spéculations à hautes valeurs commerciales (soja) - Monétarisation très poussée des activités - Mise en œuvre du PAG

Groupe PTFs

i.- Motivation centrale du changement de paradigme

Recherche de financement pour la satisfaction des besoins qui ne cessent d'accroître ainsi que les ambitions des agriculteurs
Presque tous les ménages sont concernés

ii.- Pourquoi cette motivation est -elle centrale : dans la mesure où elle contribue à l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD)

Cette motivation est particulièrement influencée par :

Le Coût élevé de la vie,

Les crises économiques mondiales

Le Positionnement sur le marché des agriculteurs

La modernisation et la mondialisation

La croissance démographique

Les changements climatiques

Les orientations politiques

iii.- Les jugements de valeur portés sur cette motivation se basent sur les questionnements suivants

Est-ce que la motivation est - elle prioritaire ?

Répond-t-elle aux politiques de l'Etat et aux objectifs des PTFs ? Oui

Est-elle urgente ? Disponibilité des ressources, mais insuffisantes.

Remarque : il faut se rassurer que les couches vulnérables sont effectivement prises en compte.

iv.- Les motivations alternatives conduisant au changement de paradigme sont :

La sécurité foncière

Groupe Plateforme des acteurs de la société civile (PASCiB)

i. Motivation centrale du changement :

Renforcement du pouvoir d'achat

ii. Pourquoi cette motivation est centrale

Le renforcement du pouvoir d'achat est central parce qu'il permet de satisfaire ou de répondre aux autres besoins en dehors de l'alimentation.

iii. Jugement de valeur :

La monétarisation accrue des échanges

iv. Quelques motivations alternatives

La tendance au snobisme

Groupe Agriculteurs / opérateurs économiques

i. Quelle est la motivation centrale du changement de paradigme chez l'agriculteur ? (Combien d'agriculteurs ou ménages agricole sur 100 sont concernés par cette motivation centrale ?)

Réponse : c'est l'amélioration des conditions de vie et de revenu des agriculteurs. Environ 80% des agriculteurs sont concernés par cette motivation.

ii. Pourquoi est-elle centrale cette motivation ? (Qu'est-ce qui a particulièrement influencé une telle motivation ?)

Réponse : cette motivation est centrale vu le contexte de la mondialisation et de la globalisation. La mondialisation et de la globalisation notamment l'accès aux technologies (Téléphone, réseaux sociaux, la télécommunication, etc.) a amené les agriculteurs à changer de paradigme.

iii. Quels jugements de valeur portez-vous sur cette motivation ? (A quoi est due cette motivation centrale de votre point de vue ?)

Réponse : Du point de vue sécurité alimentaire et nutritionnelle, le producteur pourrait être confronté à des difficultés d'accès en quantité et en qualité aux denrées alimentaires à certaines périodes. Ce qui pourrait porter préjudices à son ménage. Du Point de vue environnement, le producteur qui est orienté vers le marché pourrait être amené à emblaver de grandes superficies. Ce qui pourrait se traduire par la déforestation et l'utilisation incontrôlée des pesticides.

iv. Veuillez citer quelques motivations alternatives (évidents de votre point de vue) qui auraient pu conduire au changement de paradigme de l'agriculteur (quelles sont les motivations alternatives qui auraient pu conduire au même changement de paradigme de l'agriculteur ?)

Réponse : une politique gouvernementale (Etat) pourrait amener les agriculteurs à changer de paradigme.

Les orientations des Partenaires Techniques et Financiers pourraient conduire les agriculteurs à changer de paradigmes.

Commentaires : Les questions en débat dans les groupes sont relatives aux enjeux liés au changement de paradigme. Toutefois, il serait difficile de convaincre des acteurs qui n'auraient rien vu venir. Ce qui pourrait être illustré serait l'engouement à nulle autre pareille des tenants de la globalisation / mondialisation à rechercher et surtout anticiper les effets sur les populations Africaines en général et sur les

agriculteurs en particulier. Toutes ces séries de recherche sur la réciprocité, l'économie morale ou culturelle, "Uncaptured peasantries" et autres étaient destinées à appréhender la résilience ou non des communautés Africaines face aux déferlements de la mondialisation. La question essentielle à un moment donné était jusqu'à quand pourraient-elles résister, ces communautés Africaines.

Travaux de groupe sur Communication : Identification des risques engendrés par la recherche de revenus au détriment de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages

Groupe Etat

Question	Réponse
Risques et importance pondérées par les estimations réalistes de pourcentage	<ul style="list-style-type: none"> - Insécurité alimentaire (intoxication alimentaire, augmentation des dépenses pour la santé publique) - Non-respect des normes dans le domaine agroalimentaire (utilisation anarchique de produits chimiques non homologués, falsification de produits) - Désertification
Les pourcentages de risques négatifs et positifs sont-ils justifiés ?	Valorisation des produits locaux entraînant l'entrée de devises, la diversification des exportations, la résilience de l'économie, amélioration de la balance commerciale ; tout ceci prime sur les risques négatifs pour lesquels il est important de prendre des décisions.
Quelle part prend l'acteur concerné dans cette prise de risques (part d'accompagnement, consommation extravertie, non diversification des cultures) et à quel degré (très élevé, élevé, peu élevé)	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement des acteurs pour le respect des normes - Elaboration des projets et programmes pour lever les risques ; - Prise des lois pour réglementer
Quelle est, de votre point de vue, l'ampleur des risques liés à la variation des prix ? (très importante, importante, presque nul, peu importante et pas importante)	Peu important Instaurer les mécanismes de stabilisation pour atténuer les chocs liés à la variabilité

Groupe PTFs

i. Les risques liés à la recherche de revenu

Risques	Importances	Pondération d'agriculteurs
Insécurité alimentaire (changement climatique, etc.)	Important	Environ 50%
Endettement (recours aux crédits)	Très important	Plus de 80% d'agriculteurs
Dégradation des sols	Très important	Plus de 80% d'agriculteurs
Pollution de l'environnement (utilisation abusive d'intrants chimiques, risque sanitaire,	Très important	Plus de 80% d'agriculteurs
Accès limité des femmes aux fonciers	Très important	Plus de 80% d'agriculteurs
Abandon des variétés locales à haute valeur nutritionnelle	Très important	Plus de 80% d'agriculteurs
Réduction de la biodiversité	Très important	Plus de 80% d'agriculteurs

ii.- Les plus de 50% de risques négatifs sont justifiés

iii.- Part des PTFs

	Part des PTFs	Observations	Degré
Accompagnement	Non	Existence des PTFs dans l'accompagnement des agriculteurs	Elevé
Consommation extravertie	Non	Existence des PTFs qui promeuvent la production et la consommation des produits locaux	Elevé
Diversification des cultures	Non	Existence des PTFs qui promeuvent l'agroécologie	Elevé
Silence coupable	Non	Les PTFs attirent l'attention sur l'engagement de l'Etat à respecter les droits de tous	

iv.- Le risque de la variabilité des prix sur le marché est important et lié aux aléas climatiques, l'attaque des ravageurs et la porosité des frontières

Groupe Société civile (PASCiB)

i.- Quels sont les risques

Mise en péril de l'état nutritionnel des ménages ;

Bradage des produits ;

Flamber des prix des denrées alimentaires.

ii.- Les pourcentages de risques négatifs

Plus de risque négatif

iii.- Part de l'acteur concerné

La société civile :

Attirera l'attention des décideurs politiques sur les dangers que représente ce changement de paradigme à un degré élevé

Mobilisera d'autres acteurs dont les PTFs en vue de faire un lobbying

Fera un plaidoyer à l'endroit du gouvernant pour une prompte action en vue de la régularisation des prix.

iv.- Les risques liés à la variabilité des prix de produits

Flambée très importante des prix à un niveau très élevé qui affecte le pouvoir d'achat des consommateurs.

Agriculteur / opérateurs économiques

Questions	Réponses
i.- Quels sont les risques ? (Quelle est leur importance ? vous pondérez par des estimations réalistes de pourcentage d'Agriculteurs ou de ménages agricoles concernés	La fluctuation des prix Les méventes, spéculations Situation sanitaire actuelle
ii.- Les pourcentages de risques négatifs (plus de 50%) sont-ils justifiés ?	- 20 à 30%
iii.- Quelle part prend l'acteur concerné dans cette prise de risque (pas d'accompagnement, consommation extravertie, non diversification des cultures, silence coupable) et à quel degré (très élevé, élevé, sensiblement nul, peu ou très peu)	Faible diversification des cultures Peu élevé
iv.- Que pensez-vous des risques liés à la variabilité des prix sur les marchés ? (Quel est de votre point de vue l'ampleur	Important

Commentaires : Il s'agit ici des effets qui persisteraient si rien n'est fait. En réalité, la possibilité de trianguler les résultats des questions d'une communication à l'autre serait très élevée. En effet, les formulations sont équivalentes en passant des causes à effets. Cette observation devrait permettre aux groupes de travail de procéder à

des vérifications afin d'éviter soit des aberrations faute de concordance ou d'harmonie.

Travaux de groupe sur Communication : Réduction des risques sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle à travers la proposition des dispositifs de filets sociaux

Groupe Etat

Question	Réponse
Exemples de dispositifs sociaux déjà expérimentés au Bénin (degré de succès : très satisfaisant, satisfaisant, plus ou moins satisfaisant, peu satisfaisant et pas satisfaisant)	CARDER (satisfaisant), ONS (très satisfaisant), ONASA (très satisfaisant) CAN (satisfaisant), DANA (satisfaisant),
Connaissez-vous des dispositifs de filets sociaux qui pourraient être essayés ? (Veuillez apporter votre point de vue sur les chances de succès d'un tel dispositif : 100 %, 75 %, 50 %, 25 % et 00 %)	Banques de vivres (25 %), boutiques témoins (100 %), warrantage (75 %), systèmes de vente groupée (50 %), les clusters agricoles (50 %), les plateformes d'innovation (50 %), système de ticket alimentaire (Food Stamp Program : 100 %), tontines de vivres (100 %)
A quelles mesures et stratégies de lutte contre l'insécurité alimentaire pensez-vous ? (Documentez en hiérarchisant)	- boutiques témoins, - système de ticket alimentaire - Clusters - Plateforme d'innovation
Perspectives en termes de mesures et stratégies de réduction de l'insécurité alimentaire ? hybridations devraient elles utilisées et autour de quoi ?	- Partenariat Public Privé (PPP) pour la promotion des filières (diversification, transformation - Subvention des aménagements fonciers, infrastructures rurales et magasins de stockage et de conservation (réduction de pertes post récoltes et risques microbiologiques)

Groupe PTFs

i.- Exemple de dispositifs sociaux

Dispositifs sociaux	Degré de succès
Projet de moyens de subsistance durables (sinistrés)	Satisfaisant
Cantine scolaire (PAM)	Satisfaisant
PANA Energie (programme d'action nationale d'adaptation au changement climatique)	Satisfaisant
PEJ (emploi des jeunes)	Satisfaisant
Microfinances aux plus pauvres sans condition	Satisfaisant

ii.- Dispositifs de filets sociaux à essayer (exemples)

Les projets sur le foncier comme :

- L'ANDF la prises en charge des femmes
- MCA, GIZ- ProPRF : il n'a pas de filets sociaux pour les couches vulnérable (jeunes et les femmes et enfants)

Avec les chances du succès qui pourraient être de 50%

- Boutiques témoins ONASA : avec une chance de 50%

iii.- Mesures et stratégies

Boutiques témoins ONASA plus rapprochés des communautés à la base avec implication de la base dans la gestion

iv.- Perspectives en termes de mesures et stratégies de réduction

Stratégies de renforcement des femmes à la base sur l'enjeu de constitution des stocks et sur l'importance de la sûreté nutritionnelle

Appuyer les centres sociaux dans la prise en charge des couches vulnérables (enfants, femmes etc.)

Associer aux filets sociaux une stratégie d'éducation sensible à la sécurité alimentaire et nutritionnelle en lien avec le volet économique.

NB : Toujours impliquer les couches vulnérables dans le processus décisionnel

Groupe Société civile (PASCiB)

i.- Exemples de dispositifs sociaux

Macro

- Les stocks de l'ONASA (satisfaisant)
- Les dons de riz Japonais (peu satisfaisant)
- Vivres PAM
- PUASA (Programme d'Urgence d'Appui à la Sécurité Alimentaire)
- Subvention à la consommation (riz pendant la crise alimentaire 2008-2009)

Meso

- Warrantage

ii.- Les dispositifs de filets sociaux

- Forme traditionnelle d'entraide (don de vivres, emprunt de vivre) 75%

- Crédit à la consommation (sans intérêt) 50% ;
- Subvention à la consommation ;
- Plaidoyer et lobbying pour le renouvellement du dispositif de l'ONASA

iii.- Mesures et stratégies de lutte

- Plaidoyer pour la valorisation des ressources locales aux services de la nutrition adaptée aux réalités culturelles ;
- Sensibilisation nutritionnelle ;
- Redynamisation des structures de régularisation des prix de produits alimentaires ;
- Multiplication des centres sociaux.

iv.- Perspectives

Plaidoyer pour :

- L'opérationnalisation effective des structures mises en place par l'état ;
- Le renforcement de capacité des structures décentralisées pour s'occuper des questions de nutrition ;
- La valorisation des ressources locales aux services de la nutrition adaptée aux réalités culturelles ;

Prise en compte des questions liées à sécurité alimentaire dans les préoccupations des plateformes multi acteurs et PDC ;

Plaidoyer et lobbying pour l'opérationnalisation d'une structure qui supplée aux fonctions de l'ONASA (SNSSA : Stratégie Nationale de Stockage pour la Sécurité Alimentaire) en se ralliant aux autres acteurs et PTFs.

Groupe Agriculteurs / Opérateurs économiques

Questions	Réponses
-Exemples de dispositifs de filets sociaux expérimentés au Bénin	ONASA et warrantage ; la vente groupée
Leur degré de succès	TS pour ONASA. S pour warrantage ; ventes groupées PS
Dispositifs de filets sociaux qui pourraient être essayés	Clusters
Leur degré de satisfaction	40-50%
Mesures et stratégies de lutte contre Insécurité Alimentaire	- Sécurisation du marché ex : warrantage ;

(veuillez les documenter et les hiérarchiser)	-Sensibilisation pour la valorisation de notre métier
Mesures et stratégies futures de lutte contre Insécurité Alimentaire	-Plaidoyer à l'endroit du gouvernement et PTF pour : mise à disposition des semences améliorées à haute rendement et à fortes valeurs nutritives (pas de OGM, responsabilité de L'INRAB) ; facilité l'accès à l'acquisition des matériels agricoles modernes et adaptés, rendre accessible le FNDA et rendre opérationnel le PDAB - projet de développement agro business.
Quelles hybridations devraient être utiles ? Et autour de quoi ?	Sensibilisation et encouragement de la production des produits locaux en défaveur des importations

Commentaires : A ce stade des travaux, les groupes auraient identifié les dispositifs de filets sociaux à mettre en place pour lutter contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Cependant, la recherche des causes de risques d'insécurité alimentaire et nutritionnelle laisserait présager les types de dispositifs de filets sociaux qui pourraient être comparés à la liste obtenue à ce stade. De même, comment ou à l'aide de quoi réduire les risques afférents au changement de paradigme permettrait également d'obtenir une liste des dispositifs de filets sociaux.

Travaux de groupe sur Communication : causes profondes des risques sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le contexte du changement de paradigme

Groupe Etat

Questions	Réponse
Quelles sont les causes des risques ? (Importance de ces causes). Pourcentages réalistes d'agriculteurs ou de ménages agricoles	- Défaillance dans les contrôles - Faible application des sanctions - Insuffisance des moyens (textes, techniques, infrastructures)
Les pourcentages de causes de risques négatifs (plus de 50 %) et de risques positifs (moins de 50 %) sont-ils justifiés ?	Non, pas justifié ! Les risques négatifs sont moins de 50 % et ceux positifs, plus de 50 %
Quelle part prend l'acteur concerné dans la cause de prise de risque ? (Faute de contrôle, de l'Etat, des PTF, de la société civile) et à quel degré ? (Très élevé,	- Faible internalisation et application des textes (50 %) - Défaillance dans le dispositif de contrôle de l'Etat (50 %)

élevé, sensiblement élevé, nul, peu et très peu élevé)	- Indélicatesse des agents aux postes de contrôle (25 %)
Que pensez-vous des causes de risques liées à la variabilité des prix sur les marchés ? (Quel est de votre point de vue, l'ampleur des causes de risques liés à la variation des prix ? (Très importantes, importante, presque nulle, peu importante et pas importante	- Libéralisme économique et fonctionnement du marché en régime de concurrence non parfaite (très important)

Groupe PTFs

i.- Les causes des risques

Causes	Importances des causes	Pondérations	Observations
Economiques (fluctuation des prix, détérioration de la qualité, filière courte etc.)	Très importante	Plus de 50%	Les prix des cultures sur le marché s'accroissent ces dernières années de (20% pour le maïs)
Physiques (changement climatique, etc.)	Important	50%	La variation climatique s'accélère ces dernières années
Croissance démographique	Très Important	Plus de 50%	La population s'accroît de 3,5%

ii.- Les pourcentages de 50% des risques négatifs sont justifiés

iii.- La part de l'acteurs dans les causes des risques

Parts des Causes des risques	Parts des PTFs	Degré
Faute de contrôle	Oui	Très élevé
Faute de l'Etat	Oui	Très élevé
Faute des PTFs	Non	Sensiblement nul
Faute de la société civile	Non	Élevé

iv.- Les causes de risque liées à la variation des prix sur le marché sont importantes

Groupe Société civile (PASCiB)

i.- Les causes du risque

- La monétarisation de toutes les denrées alimentaires et de premières nécessité agricoles ;
- Les exigences élevées du marché ;

- Nécessité de satisfaire les autres besoins vitaux du ménage ;
- Absence des cultures de rente.

ii.- Les pourcentages de risques négatives

Les pourcentages de risques de causes négatives sont plus élevés que ceux des risques positifs

iii.- Part de l'acteur

La société civile prend une part très infime dans la cause des prises de risques.

iv.- Causes de risques liés à la variabilité des prix sur les marchés

- La variabilité des prix sur le marché est dû à l'absence de l'action de l'état sur la régulation des prix.
- Les associations de consommateurs qui devrait tirer sur la sonnette d'alarme est également absente

Groupe Agriculteurs / Opérateurs économiques

Questions	Réponses
Quelles sont les causes des risques ? (Quelle est leur importance ? vous pondérez par des estimations réalistes de pourcentage de ménages agricoles concernés)	La fluctuation des prix 50% Les méventes 70% Spéculations 30% Situation sanitaire actuelle 30-35%
Les pourcentages des causes de risques négatifs (plus de 50%) sont-ils justifiés ?	Non. Le maximum est entre 20 à 30%
Quelle part prend l'acteur concerné dans la cause de cette prise de risque (faute de l'état, faute des PTF faute de la société civile faute de contrôle) et à quel degré (très élevé, élevé, sensiblement nul, peu ou très peu)	<u>La fluctuation des prix</u> Faute de l'état ; très élevé, <u>Les méventes</u> Faute de contrôle, peu élevé, Spéculations Faute de l'état ; élevé,
Que pensez-vous des causes de risques liés à la variabilité des prix sur les marchés ? (Quel est de votre point de vue l'ampleur)	sécurisation du marché ; (très importante) Instabilité de nos revenus ; (importante)

Commentaires : Les causes citées prédisposent des solutions d'atténuation des risques. Une fixation serait faite ici sur les dispositifs de filets sociaux afin d'orienter les solutions aux causes retenues vers des dispositifs peu coûteux et adaptés au contexte des bénéficiaires.

Travaux de groupe sur Communication : dispositifs de filets sociaux pour réduire les risques nutritionnels dans le contexte du changement de paradigme

Groupe Etat

Question	Réponse
Quels sont les dispositifs de filets sociaux identifiés et déjà expérimentés au Bénin ? (Quel en est le degré du succès : très satisfaisant, satisfaisant, plus ou moins satisfaisant peu satisfaisant, pas satisfaisant)	Banques de vivres (25 %), systèmes de vente groupée (50 %), les clusters agricoles (50 %), les plateformes d'innovation (50 %),
Comment pourriez-vous renforcer ces dispositifs de filets sociaux selon leur degré de succès ? (Veuillez apporter votre point de vue sur les chances de succès de tels dispositifs (100, 75, 50, 25 et 00 %))	- Boutiques Témoins dans les coopératives de producteurs en modèle PPP. Système de ticket alimentaire - Equipement des magasins de warrantage en vue de la diminution des pertes post récoltes et conservation longue durée
Quels sont les nouveaux dispositifs de filets sociaux que vous proposez ? (Veuillez les documenter en les hiérarchisant)	- système de ticket alimentaire (Food Stamp Program : 100 %) - Clusters - Plateforme d'innovation
A quelles perspectives d'hybridation de dispositifs de filets sociaux pensez-vous ? (Quelles chances de succès accordez-vous à ces dispositifs hybrides de filets sociaux (100, 75, 50, 25 et 00 %))	- Partenariat Public Privé (PPP) pour la promotion des filières (diversification, transformation) - Subvention des aménagements fonciers, infrastructures rurales et magasins de stockage et de conservation (réduction de pertes post récoltes et risques microbiologiques)

Groupe PTFs

i.- Exemple de dispositifs sociaux

Dispositifs filets sociaux	Degré de succès	ii.- Renforcement des dispositifs
Projet de moyens de subsistance durables (sinistrés)	Satisfaisant	50%
Cantine scolaire (PAM)	Satisfaisant	50%
PANA Energie (programme d'action nationale d'adaptation au changement climatique)	Satisfaisant	50%
PEJ (emploi des jeunes)	Satisfaisant	50%
Microfinances aux plus pauvres sans condition	Satisfaisant	50%

iii.- les nouveaux dispositifs de filets sociaux (répétition)

Stratégies de renforcement des femmes à la base sur l'enjeu de constitution des stocks et sur l'importance de la sûreté nutritionnelle

Appuyer les centres sociaux dans la prise en charge des couches vulnérables (enfants, femmes etc.)

Associer aux filets sociaux une stratégie d'éducation sensible à la sécurité alimentaire et nutritionnelle en lien avec le volet économique.

iv.- Perspectives d'Hybridation de dispositifs de filets sociaux

Installation des Boutiques témoins ONASA plus rapprochés des communautés à la base avec implication de la base dans la gestion

Transfert d'argent aux plus pauvres (identifiés selon les statistiques de INSAE) pour améliorer leurs niveaux de revenu ;

Dons de vivres aux plus pauvres.

NB : avec cette hybridation, ces dispositifs de filets sociaux ont une chance de succès de plus de 75%.

Groupe Société civile (PASCiB)

i.- Exemples de dispositifs sociaux

Macro

- Les stocks de l'ONASA (satisfaisant)
- Les dons de riz Japonais (peu satisfaisant)
- Vivres PAM
- PUASA (Programme d'Urgence d'Appui à la Sécurité Alimentaire)
- Subvention à la consommation (riz pendant la crise alimentaire 2008-2009)

Meso

- Warrantage

ii.- Les dispositifs de filets sociaux

- Forme traditionnelle d'entraide (don de vivres, emprunt de vivre) 75% ;
- Crédit à la consommation (sans intérêt) 50% ;
- Subvention à la consommation (100%) ;
- Plaidoyer et lobbying pour le renouvellement du dispositif de l'ONASA (100%).

iii.- Mesures et stratégies de lutte

- Plaidoyer pour la valorisation des ressources locales aux services de la nutrition adaptée aux réalités culturelles ;
- Sensibilisation nutritionnelle ;
- Redynamisation des structures de régularisation des prix de produits alimentaires ;
- Multiplication des centres sociaux.

iv.- Perspectives

Plaidoyer pour :

L'opérationnalisation effective des structures mises en place par l'état ;

Le renforcement de capacité des structures décentralisées pour s'occuper des questions de nutrition ;

La valorisation des ressources locales aux services de la nutrition adaptée aux réalités culturelles ;

Prise en compte des questions liées à sécurité alimentaire dans les préoccupations des plateformes multi acteurs et PDC ;

Plaidoyer et lobbying pour l'opérationnalisation d'une structure qui supplée aux fonctions de l'ONASA (SNSSA : Stratégie Nationale de Stockage pour la Sécurité Alimentaire) en se ralliant aux autres acteurs et PTFs.

Groupe Agriculteurs / opérateurs économiques

Questions	Réponses
Exemples de dispositifs de filets sociaux expérimentés au Bénin	ONASA et warrantage ; les ventes groupées
Leur degré de succès	TS ONASA ; S pour warrantage ; ventes groupées PS
Renforcement des Dispositifs de filets sociaux selon leur degré de succès	-Vulgariser le dispositif warrantage via la sensibilisation des groupements et associations à la base suivant les normes OHADA - Aménagements des pistes rurales pour les deux dispositifs 100% pour le warrantage. Idem pour la vente groupée
Dispositifs de filets sociaux qui pourraient être essayés	Clusters
Leur degré de satisfaction	40-50%

Mesures et stratégies de lutte contre Insécurité Alimentaire (veuillez les documenter et les hiérarchiser)	- sécurisation du marché ex : warrantage ; -Sensibilisation pour la valorisation du métier
Mesures et stratégies futures de lutte contre Insécurité Alimentaire	-Plaidoyer à l'endroit du gouvernement et PTF pour : mise à disposition des semences améliorées a haute rendement et a fortes valeurs nutritives (pas de OGM, responsabilité de l INRAB) ; facilité l'accès à l'acquisition des matériels agricoles modernes et adaptés, rendre accessible le FNDA et rendre opérationnel le PDAB- projet de développement agro business.
Quelles hybridations devraient être utiles ? Et autour de quoi ?	Sensibilisation et encouragement de la production des produits locaux en défaveur des importations

Commentaires : Il était très important de considérer des dispositifs qui impliquent partiellement le vécu des bénéficiaires et ceux que leur apporte la mondialisation. Comment donc prélever dans la modernité pour renforcer la résilience des populations contre la mondialisation ? C'est aussi vite dit que fait ! Les travaux de groupe auraient permis d'esquisser des ébauches allant dans le sens d'une hybridation adaptée au contexte endogène des dispositifs de filets sociaux.

Travaux de groupe sur Communication : opérationnalisation des filets sociaux pour réduire les risques nutritionnels dans le contexte du changement de paradigme.

Groupe Etat

Titre du Projet : Résilience des populations rurales au Changement du Paradigme de l'Agriculteur face aux risques d'Insécurité Alimentaire (ReCPAIA).

i. Contexte et justification

Contexte

- Besoin plus accru de la main d'œuvre,
- Difficulté d'acheminement des produits vers les marchés
- Augmentation des productions
- Besoin plus accru d'encadrement des producteurs
- Promotion de nouvelles spéculations à hautes valeurs commerciales (soja)
- Monétarisation très poussée des activités
- Mise en œuvre du PAG

- Valorisation des produits locaux entraînant l'entrée de devises, la diversification des exportations, la résilience de l'économie, amélioration de la balance commerciale ;

Justification

- Besoin de modernisation de l'agriculture
- Régionalisation de la production en fonction des potentialités agro écologiques en vue de la promotion des filières nutrition sensible.
- Garantie de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- Création d'emplois au profit des femmes et jeunes (lutte contre le chômage) ;
- Insécurité alimentaire (intoxication alimentaire, augmentation des dépenses pour la santé publique) ;
- Non-respect des normes dans le domaine agroalimentaire (utilisation anarchique de produits chimiques non homologués, falsification de produits) ;
- Désertification.

ii- Analyse des acteurs (Etat)

Acteurs étatiques	Intérêts	Influences	Rôles / Responsabilités
MAEP	Encadrement des producteurs ; subvention ; mise au point et diffusion des technologies	Coordination	Porteur du projet
MS	Exécution du volet sanitaire	Associé	Mise en œuvre du volet sanitaire du projet
UP, UAC et UNA	Formations et recherches	Associées	Gestion volets enseignement et recherches
Mairies	Accompagnement et suivi niveau local	Associées	Facilitation niveau local

iii-. Objectif des projets

Atténuer les risques d'insécurité alimentaires engendrés par le changement de paradigme de l'agriculteur.

iv-. Impacts attendus du projet

- **Impacts sur les bénéficiaires**

Produits sains pour l'alimentation des bénéficiaires

Respect des normes des produits livrés sur le marché par les bénéficiaires

- Impacts sur le développement Local ou National

Réduction des infestations microbiologiques des aliments

Réduction des dépenses de santé publique

v- Analyse des options (les options organisationnelles seraient réglées entre les acteurs - les initiateurs de projets gardent le leadership dans la mise en œuvre)

vi-. Rôle du Gouvernement Local ou National dans la réalisation du programme (optionnel selon le niveau territorial)

Porteur du projet, mise en place et gestion du financement partiel du projet : veille sur la mise en œuvre et le suivi évaluation.

Résultats	Indicateurs	Sources de vérification	Responsabilité Technique	Période de réalisation			Coût global	Responsabilités financières		
				2021-2023	2024-2026	2027-2030		PTFs	Etat	Agriculteur
Objectif 1 Atténuer les risques d'insécurité alimentaires engendrés par le changement de paradigme de l'agriculteur										
R1 : Les risques d'insécurité alimentaires engendrés par le changement de paradigme de l'agriculteur sont atténués										
Activités :										
1- Elaborer les normes alimentaires et nutritionnelles										
2- Former les producteurs sur les normes alimentaires et nutritionnelles										
3- Renforcer le dispositif de contrôle de la qualité alimentaire et nutritionnelle des produits										
Suivi et évaluation										
Total										
Objectif 2 poursuivi selon le Dispositif de filet social : Améliorer l'accès des populations à l'alimentation et à la nutrition										
R2 : l'accès des populations à l'alimentation et à la nutrition est amélioré										
Activités :										
1- Equiper les magasins de stockage et de conservation des produits agricoles										
Suivi et évaluation										
Total										

OS3 : Renforcer la Gouvernance du projet										
Activité 1 : Recrutement du personnel du projet										
Suivi et évaluation										
Total										

Groupe PTFs

Titre du Projet : Projet Renforcement de la Résilience des Systèmes Alimentaires et des Ménages Vulnérables face aux Variations Climatiques (P2RSAM)

i. Justification

Transition de l'agriculture de subsistance vers agriculture du marché

Effets négatifs sur social, Environnement et la Sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Vulnérabilité des agriculteurs renforcée par les variations climatiques.

Impact des variations climatiques sur le système alimentaire (appuyé par des statistiques)

ii- Analyse des acteurs (Groupe des PTFs)

Acteurs	Intérêts	Influences	Rôles / Responsabilités
PTF	Contribution aux ODD (1 ; 2 ; 3 ; 5 ; 7 ;12 ;13 ;15)	Amener le gouvernement à mobiliser sa contrepartie Respect engagements nationaux et internationaux Suivi évaluation	Appuis techniques et financiers

iii-. Objectif des projets

Objectif général : Améliorer la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages vulnérables

Objectifs spécifiques :

OS1 : Appuyer le développement des filières agricoles sensibles à la nutrition dans un contexte de variabilité climatique

OS2 : Améliorer la gouvernance des systèmes alimentaires (Améliorer les mécanismes existants pour l'accessibilité des produits alimentaires aux communautés à la base)

OS3 : Renforcer les capacités des ménages et des structures d'appui sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle

OS4 : Assurer la gestion du projet

iv-. Impacts attendus des projets

- Impacts sur les bénéficiaires

- Les ménages vulnérables sont des acteurs et contributeurs de leur sécurité alimentaire et nutritionnelle
- Les ménages vulnérables adoptent des stratégies d'adaptation et atténuation au changement climatique

- Impacts sur le développement Local ou National

- Les autorités locales s'impliquent dans la gestion du système alimentaire de communautaire (la sécurité alimentaire et nutritionnelle)

v- Analyse des options (Chaque groupe d'acteurs étant l'initiateur de son projet en gardera le leadership)

vi-. Rôle du Gouvernement Local ou National dans la réalisation du programme (optionnel selon le niveau territorial)

vii- Tableaux synoptiques de planification

Résultats	Indicateurs	Sources de vérification	Responsabilité technique	Période de réalisation			Coût global	Responsabilités financières		
				2021-2023	2024-2026	2027-2030		PTFs	Etat	Agriculteur ou
Objectif 1 poursuivi selon le Dispositif de filet social : Appuyer le développement des filières agricoles sensibles à la nutrition dans un contexte de variation climatique										
R1 : les produits agricoles de hautes valeurs nutritives sont produits au niveau des ménages								x	x	x
Activités : 1- Faciliter la disponibilité des semences à hautes valeurs nutritives au niveau des producteurs	Nombre de producteurs ayant accès à des semences à hautes valeurs nutritives Nombre de producteurs utilisant des semences à hautes valeurs nutritives	Rapport d'activité ou d'évaluation	Appui aux ATDA et ONG					x	x	X
2- professionnaliser le maillon semencier	Nombre de semenciers disponibles par commune	Rapport d'activité ou d'évaluation	Appui aux ATDA et ONG					x	x	X

Résultats	Indicateurs	Sources de vérification	Responsabilité technique	Période de réalisation			Coût global	Responsabilités financières		
				2021-2023	2024-2026	2027-2030		PTFs	Etat	Agriculteur ou
	<p>Nombre de spéculations à haute valeur nutritives dont les semences sont disponibles</p> <p>Quantités de semences disponibles</p>									
3- professionnaliser le maillon production sur les techniques de production respectueuses de l'environnement et adaptées aux variabilités climatiques	<p>Nombre de producteurs formés et ayant adopté sur les techniques de production respectueuses de l'environnement et adaptées au changement climatique</p> <p>Quantité de produits / tête de personnes dans les ménages (céréale, légumes, etc.)</p>	Rapport d'activité ou d'évaluation	Appui aux ATDA et ONG				X	X	X	

Résultats	Indicateurs	Sources de vérification	Responsabilité technique	Période de réalisation			Coût global	Responsabilités financières		
				2021-2023	2024-2026	2027-2030		PTFs	Etat	Agriculteur ou
	Taux d'insécurité alimentaire des ménages (exemple du score de diversification alimentaire des ménages, etc.)									
4. Appuyer le développement de techniques de gestion post-récolte au niveau ménage dans une logique d'assurer la sécurité nutritionnelle des ménages	Nombre de ménages ayant accès à des techniques de gestion post-récolte applicables au niveau ménage	Rapport d'activité ou d'évaluation	Appui aux ATDA et ONG					X	X	X
Suivi et évaluation										
Total										
Objectif 2 poursuivi selon le Dispositif de filet social : Améliorer la gouvernance des systèmes alimentaires										

Résultats	Indicateurs	Sources de vérification	Responsabilité technique	Période de réalisation			Coût global	Responsabilités financières		
				2021-2023	2024-2026	2027-2030		PTFs	Etat	Agriculteur ou
R2 : • Les autorités locales sont impliquées dans la gestion du système alimentaires (la sécurité alimentaire et nutritionnelle)										X
Activités : 1- Appuyer l'installation des boutiques témoins cogérés par l'Etat et les autorités locales	Nombre de boutiques témoin installées Quantités des stocks de produits reçus et distribués par an	Rapport d'activité ou d'évaluation	Appui aux ATDA et ONG					X	X	X
2- Former les membres de la communauté en général et les autorités locales en particulier sur la gestion des stocks communautaires	Nombre de personnes formées sur la gestion des stocks Nombre de personnes formées sur la gestion des stocks	Rapport d'activité ou d'évaluation	Appui aux ATDA et ONG					X	X	
Suivi et évaluation										
Total										

Résultats	Indicateurs	Sources de vérification	Responsabilité technique	Période de réalisation			Coût global	Responsabilités financières		
				2021-2023	2024-2026	2027-2030		PTFs	Etat	Agriculteur ou
Objectif 3 poursuivi selon le Dispositif de filet social : Mettre en place des stratégies de renforcement de capacités des ménages et des structures d'appui sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle										
R3 : Les ménages et les structures d'appui sont formés sur les stratégies de gestion des risques liés à l'insécurité alimentaires et nutritionnelles		Rapport d'activité ou d'évaluation	Appui aux ATDA et ONG					x	x	
Activités : 1- formation des ménages sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la gestion des risques	Nombre de ménages formés	Rapport d'activité ou d'évaluation	Appui aux ATDA et ONG					X	X	
2-suivi et appui conseil des ménages sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle	Nombre de personnes des différentes couches vulnérables atteintes ou suivies	Rapport d'activité ou d'évaluation	Appui aux ATDA et ONG					X	X	
3- renforcement de capacités des structures d'appui sur les stratégies de	Nombre de structures formées et appuyées	Rapport d'activité ou d'évaluation	Appui aux ATDA et ONG					X	X	

Résultats	Indicateurs	Sources de vérification	Responsabilité technique	Période de réalisation			Coût global	Responsabilités financières		
				2021-2023	2024-2026	2027-2030		PTFs	Etat	Agriculteur ou
gestion des risques liés à l'insécurité alimentaires et nutritionnelles										
Suivi et évaluation										

Groupe Société civile (PASCiB)

Titre du Projet : Appui aux petits producteurs pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle des ménages ruraux

i. Justification

- Un grand nombre de producteurs des ménages agricoles orientent les produits de la récolte plus vers la commercialisation plutôt qu'à l'autoconsommation familiale.
- Cette tendance observée expose leur ménage aux risques d'insécurité alimentaire et nutritionnelle.
- Cet état de chose contribue à une instabilité voire hausse des prix des denrées alimentaires sur le marché les rendant ainsi moins accessibles à ces producteurs
- Il urge de mettre en place des dispositifs susceptibles d'aider les groupes vulnérables à faire face aux chocs exogènes qui les exposent à ces formes de risque.
- C'est dans cette perspective que le présent projet est initié.

ii- Analyse des acteurs (Plateforme des acteurs de la société civile)

Acteurs	Intérêts	Influences	Rôles / Responsabilités
PASCiB (Plateforme des Acteurs société civile)	Sécurité nutritionnelle des petits producteurs et des conso	Plaidoyer Lobbying (Groupe de pression) Suivi évaluation	Défense des droits du consommateur Défense des groupes vulnérables

iii-. Objectif des projets

OG. Contribuer à l'amélioration de la gouvernance pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle durable des petits producteurs et consommateurs

OS1. Effectuer deux plaidoyers pour une disponibilité alimentaire durable pour les populations d'ici 2 ans

OS2. Assurer la veille citoyenne pour la prise de mesures d'ici 1 an pour des prix de denrées alimentaires compatibles avec le pouvoir d'achat des consommateurs

iv-. Impacts attendus des projets

- Impacts sur les bénéficiaires

1. La flambée des prix des denrées alimentaires est contrôlée
2. Des boutiques de vente à prix réduit de denrées alimentaires de base dans les communes et villages du Bénin

- Impacts sur le développement Local ou National

Les petits producteurs jouissent d'une bonne sécurité alimentaire et nutritionnelle

v. Analyse des options (chaque groupe d'acteurs initiateur d'un projet en garde le leadership)

vii- Tableaux synoptiques de planification

Résultats	Indicateurs	Sources de vérification	Responsabilité technique	Période de réalisation			Coût global	Responsabilités financières		
				2021-2023	2024-2026	2027-2030		PTFs	Etat	Agriculteur ou
Objectif 1 poursuivi selon le Dispositif de filet social :										
Effectuer deux plaidoyers pour une disponibilité alimentaire durable pour les populations d'ici 2 ans										
R1 : Deux plaidoyers à l'endroit du MAEP et du CAN pour une disponibilité alimentaire durable pour les populations réalisés d'ici 2 ans	Deux plaidoyers réalisés (MAEP, CAN)	- Rapport du plaidoyer	PASCIb (Société civile)	X			A estimer	x	x	
Activité 1 -Plaidoyer et lobbying pour l'opérationnalisation d'une structure qui supplée aux fonctions de l'ONASA	Plaidoyer MAEP							x	x	
Activité 2 - Plaidoyer pour la valorisation des ressources locales aux services de la nutrition adaptée aux réalités culturelles ;	Plaidoyer CAN							x	x	
Total										
Objectif 2 Assurer la veille citoyenne pour la prise de mesures d'ici 1 an pour des prix de denrées alimentaires compatibles avec le pouvoir d'achat des consommateurs										
R1 : Un lobbying est développé pour avoir des denrées alimentaires à un coût	Groupe de pression constitué	Liste des membres du groupe de pression	PASCIb (Plateforme des Acteurs la société civile)	X	X		A estimer	x	x	

compatible avec le pouvoir d'achat des consommateurs	Plan de suivi réalisé	Copie du plan de suivi évaluation								
Activité 1- Constitution des groupes de pression pour la dynamisation des structures de régulation des prix de produits alimentaires ;										
Activité 2- Suivi et évaluation des actions de l'état en matière de régulation des prix										
Suivi et évaluation des 2 objectifs										
Total										

Groupe Agriculteurs / Opérateurs économiques

Titre du Projet : Projet d'amélioration de l'accès au marché et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

i. Justification

Les agriculteurs/agro-entrepreneurs sont orientés vers la commercialisation et oublient qu'il faut réserver une partie de leur production pour la consommation. Cet état de chose peut engendrer l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. C'est pour atténuer ce risque que le présent projet est initié.

ii- Analyse des acteurs (Groupe d'acteurs : Agriculteurs / opérateurs économiques)

Acteurs	Intérêts	Influences	Rôles / Responsabilités
Agriculteurs/ Opérateurs économiques	Maitriser le marché Accéder aux crédits à faible taux d'intérêt Maitriser la qualité et la quantité des produits agricoles Améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que les conditions de vie (financière, et sociale et économique) de l'agriculteur.	Plaidoyer et lobbying à l'endroit du gouvernement et PTF pour : mise à disposition des semences améliorées à hauts rendements et à fortes valeurs nutritives (pas des OGM, responsabilité de l'INRAB) ; facilitation de l'accès à l'acquisition des matériels agricoles modernes et adaptés.	Produire en respectant les itinéraires techniques culturaux Cibler les marchés d'écoulement Ecouler les produits. Constituer un stock de sécurité pour l'agriculteur

iii-. Objectif des projets

Améliorer l'accès au marché et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des producteurs.

iv-. Impacts attendus des projets

- Impacts sur les bénéficiaires

La sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que les conditions de vie (financière, et sociale et économique) des agriculteurs sont améliorées.

- Impacts sur le développement Local ou National

Amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que les conditions de vie des communautés rurales

v- Analyse des options (Le groupe d'acteurs initiateur d'un projet en garde le leadership)

vi-. Rôle du Gouvernement Local ou National dans la réalisation du programme (optionnel selon le niveau territorial)

vii- Tableaux synoptiques de planification

Résultats	Indicateurs	Sources de vérification	Responsabilité technique	Période de réalisation			Coût global	Responsabilités financières		
				2021-2023	2024-2026	2027-2030		PTFs	Etat	Agriculteur ou Operateur
R1 : L'accès au marché des produits est amélioré R2 : la sécurité alimentaire et nutritionnelle est améliorée.	Quantité de produits vendus Revenu des producteurs Quantité de produits en stock	Cahiers de gestion Cahier de stock Magasin	Nous même							
Objectif 1 poursuivi selon le Dispositif de filet social : 'Améliorer l'accès au marché des producteurs'										
Activité 1 : Sensibilisation et Organisation des producteurs autour d'un agrégateur en Cluster	100 Coopératives - associations de producteurs et 4 clusters mis en place	PV d'Assemblée Générale Constitutive Liste de présence Registre des OPA du MAEP								
2- Renforcer les capacités des producteurs sur les itinéraires techniques de production.	1500 Producteurs sont formés	Rapport de formation et images								
3- Renforcer les capacités des agriculteurs sur la bonne gouvernance	1500 Producteurs sont formés	Rapport de formation								
Suivi et évaluation										

Total										
Objectif 2 poursuivi selon le Dispositif de filet social : Améliorer l'accès au marché et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des producteurs.										
Activité 1 : contribution à la Construction des magasins de stockage pour le warrantage	20 magasins sont construits	Images et PV de réception des magasins								
Activité 2- Renforcement de capacités des producteurs sur les techniques de stockage et de gestion des magasins	1500 Producteurs sont formés	Rapport de formation et mages								
Activité 3- Sensibilisation des femmes et des jeunes producteurs sur les risques liés à l'insécurité alimentaire	1500 Producteurs sont sensibilisés	Rapport de formation et mages								
Activité 4- Renforcement de capacités des producteurs sur l'alimentation et la nutrition	1500 Producteurs sont sensibilisés	Rapport de formation et mages								
Activité 5 Suivi et évaluation (producteur en tant que membre de l'équipe)										
Total										

Commentaires : l'élaboration des projets de dispositifs de filets sociaux a été faite avec des degrés de précisions très variés dans les groupes. Cependant, devrait-il être admis que les éléments d'appréciation sont tous favorables à la mise à l'échelle des propositions de groupe. C'est ce qui justifie la rationalité de propositions en annexe d'une note conceptuelle d'un côté et d'implémenter la théorie du changement en élaborant la chaîne des résultats autour des travaux de groupes d'un autre côté.

Conclusion

Les travaux de l'atelier se sont achevés sur de bonnes perspectives en termes de sécurité alimentaire et nutritionnelle au regard du changement de paradigme de l'agriculteur. La moisson d'échanges et d'information entre les acteurs a été très fructueuse. Les informations collectées auraient permis d'élaborer une note conceptuelle encore inachevée, faute de documentation de certains besoins et équipements très spécifiques des acteurs. Il en serait de même pour l'élaboration de la théorie du changement, c'est-à-dire la chaîne des résultats selon les différents groupes d'acteurs.

Au regard des résultats issus de l'atelier, les actions urgentes dans le sens de la soumission de la note conceptuelle aux décideurs et plus précisément à l'éligibilité au financement seraient de :

- finaliser les parties manquantes ;
- réunir un groupe d'experts pour l'estimation financière dudit projet ;
- obtenir les avis de non objection auprès des décideurs importants dont l'Etat et les PTFs.

ANNEXES

Annexe 0 : Composition des groupes de travail

Groupe Etat

- KPANOU Anicet Koffi (MAEP)
- AKAKPO Cyriaque (ATDA 1)
- HOUSSOU Paul (INRAB)
- HOUNGBO N. Emile (UNA)
- MIGAN Zinsou Donatien (DDAEP Alibori)
- AMOUSSA HOUNKPATIN Waliou (D/ISA/FSA/UAC)
- KOUEVI Augustin (EESAC/FSA/UAC)

Groupe PTFs

- AGBOTA Ambroise (Banque Mondiale)
- APOVO Petia (GIZ ProCIVA)
- BODJRENOU Sam (Alliance Bioversity International et CIAT)
- GANDONOU Marius (PNUD)
- HOUNTONDJI Paul (THP-Bénin)
- LOKOSSOU ADJOVI Estelle (GIZ PROSAR)
- YAOITCHA Alain (CRA Ina)

Groupe Société civile (PASCiB)

- CHADARE Flora (Directrice d'Ecole/ UNA)
- AKPO DJI Cathérine (Société civile / PASCiB)
- DJEGUI Yves (Directeur Adjoint des Etudes / UCAO)
- MABOUDOU Guirguissou (D/CRA - Nord-Ouest)
- AMOUSSOU Geofroy (Opérateur économique)

Groupe Agriculteurs / Opérateurs économiques

AHOSSOUHE Duince (Opérateur économique)

GLITHO Charles (Opérateur économique)

AYILARA Louise (Présidente des femmes agricultrices)

AVOCEGAN Victorien (Opérateur économique)

MOROU Karim (Nutritionniste)

Annexe 1 : Communications dans leur ordre de déroulement

Communication 0 : Vision de ProSAR sur le nouveau paradigme de l'agriculteur

Introduction

Plusieurs constats conduisent à poser clairement la problématique du changement de paradigme de l'agriculteur. L'acteur agriculteur a longtemps observé le marché et les mécanismes d'échange. Alors qu'il vivait encore dans la tradition séculaire héritée des parents et n'osait prendre aucun risque pouvant mettre en péril la sécurité alimentaire de sa famille, il avait fini par décider d'opérer sur ce marché. C'est ainsi que l'agriculteur avait expérimenté la sous-alimentation et même la famine, le pouvoir d'achat ayant pris le pas sur l'assurance de garantir les aliments de valeur pour ses proches. Les préoccupations alimentaires ne sont pas l'apanage des ménages d'agriculteurs Béninois. Les indicateurs relevés dans la littérature avaient permis d'établir que les situations de sous alimentation étaient plus marquées en Afrique, dans la sous-région et au Bénin qu'ailleurs. Comment est-ce que les populations qui s'investissent à plus de 70% d'actifs dans l'agriculture en sont arrivées à la sous-alimentation. La littérature en a expliquée la logique et étayée les modes opératoires. Dans les lignes qui suivent, il sera question de présenter en quelques paragraphes une clarification conceptuelle, ensuite quelques indicateurs de sous-alimentation et de dénutrition dans le monde, l'Afrique, la sous région et le Bénin. Par ailleurs, les mécanismes de fonctionnement des marchés seraient exposés et les contextes décrits afin d'expliquer la vulnérabilité subséquente des agriculteurs. Enfin, les dépenses d'alimentations des ménages seraient appréhendées pour justifier la vulnérabilité des ménages ou simplement des agriculteurs.

1. Clarification conceptuelle

Sous-alimentation

Les personnes sont sous-alimentées lorsque les aliments consommés ne sont pas suffisants en quantités et en qualité. Pour ce qui est de la quantité consommée, il s'agit de la non disponibilité physique de l'aliment ou que le nombre de repas pris est en deçà de ce qui devrait l'être. En ce qui concerne la qualité, les repas pris pourraient ne pas contenir les nutriments importants recommandés par l'OMS.

Les carences en vitamines sont aussi une conséquence habituelle de la sous-nutrition, entraînant l'anémie, le béribéri, la pellagre et le scorbut. Ces maladies peuvent elles-mêmes causer des diarrhées, des exanthèmes, des œdèmes et des insuffisances cardiaques

Il existe 4 grands **types** de dénutrition: l'émaciation, le retard de croissance, l'insuffisance pondérale et les carences en vitamines et en minéraux.

En général, l'Afrique est annoncée pour jouer le rôle de la région où le nombre de personnes sous-alimentées sera le plus élevé en 2030 en tenant compte des tendances récentes.

Insuffisance pondérale

Une insuffisance pondérale observée lorsque chez la personne il n'y a pas la corrélation attendue entre le poids de la personne et sa taille ou plutôt son âge.

Par exemple, l'*insuffisance pondérale à la naissance* est définie par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) comme un poids à la naissance inférieur à 2500 g.

Alors, le poids d'une personne pourrait être largement en deçà de celui attendu pour son âge et sa taille. En revanche, l'inverse pourrait conduire à l'obésité.

Pour l'obésité, elle est évaluée au moyen de l'indice de masse corporelle (IMC), à partir duquel l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a défini des seuils de surcharge pondérale, correspondant à un IMC compris entre 25 et 30 kg/m², d'**obésité**, correspondant à un IMC entre 30 et 40, et d'**obésité** massive lorsque l'IMC dépasse 40.

En général, la plupart des régions font des progrès, mais pas suffisamment pour atteindre les cibles mondiales; aucune sous-région n'est en voie d'atteindre la cible relative à l'insuffisance pondérale à la naissance, et l'obésité chez les adultes s'aggrave dans toutes les sous-régions.

Les données relatives aux dépenses de santé et à l'effet de l'obésité et de la surcharge pondérale sur la productivité et les handicaps sont également limitées, car elles ont rarement été étudiées dans les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire, alors que plus de 70 pour cent des personnes obèses ou en surpoids dans le monde vivent dans ces pays. Le rapport le plus largement cité, qui porte sur 2014, indique que l'obésité devrait coûter 2 000 milliards d'USD par an d'ici à

2050, en grande partie du fait de la valeur accordée à la perte de productivité économique et aux coûts sanitaires directs.

Anémie chez les femmes

L'anémie est associée à un manque de fer, de vitamine B12 ou de vitamine B9, éléments indispensables à la fabrication de l'hémoglobine et des globules rouges. C'est la cause la plus fréquente d'anémie ; une maladie inflammatoire chronique. On parle d'anémie quand le taux d'hémoglobine dans le sang est inférieur à 130 grammes par litre (g/l) chez l'homme, à 120 g/l chez la femme en dehors de la grossesse et 115 g/l chez la femme enceinte.

Depuis 1995, la prévalence mondiale de l'anémie chez les femmes non enceintes, les femmes enceintes et les enfants de moins de cinq ans n'a diminué que faiblement, passant respectivement de 33 à 29%, de 43 à 38% et de 47 à 43% pour ces trois catégories. Les symptômes de l'anémie sont la fatigue, la pâleur et la faiblesse.

L'anémie chez les femmes en âge de procréer (15-49 ans) reste la cible nutritionnelle la plus difficile à suivre. Diverses recherches ont été entreprises pour améliorer la base de données sur laquelle doit s'appuyer l'indicateur utilisé pour évaluer cette cible. En 2016, 32,8 pour cent (soit 613 millions) des femmes en âge de procréer dans le monde étaient atteintes d'anémie, chiffre pratiquement inchangé depuis 2012. Il est prévu de mettre à jour les estimations mondiales relatives à cette affection en 2021. Le présent rapport n'évalue donc pas les progrès accomplis dans la réalisation de cette cible.

Sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire est définie comme un état ou une condition "quand tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique, social et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires afin de mener une vie saine et active" (FAO, 1996, 2012). Par opposition, l'insécurité alimentaire désigne la situation des populations qui sont en deçà du seuil requis pour s'alimenter à partir de leur propre production et/ou de leur revenu annuel et qui sont obligées de consommer leurs

épargnes, parfois vendre leurs moyens de production ou solliciter la solidarité (Zinzindohoue, 2012).

2. Quelques indicateurs de sous-alimentation documentés pour les différentes parties du monde

Le tableau 1 présente quelques indicateurs documentés pour les parties du monde dont le Bénin. En termes de nombre de personnes sous-alimentées, le Bénin offre une situation d'amélioration malgré la situation de plus en plus préoccupante dans les autres parties du Monde, y comprise la sous-région Ouest-Africaine.

En revanche, la situation du nombre de personnes obèses serait en progression au Bénin à l'instar des autres parties du monde. La situation du nombre de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) souffrant d'anémie est très préoccupante au Bénin et ailleurs en général.

Tableau 1 : Progrès accomplis en direction des ODD et des cibles nutritionnelles (en millions de personnes)

	Périodes en années	Monde	Pays les moins avancés	Afrique	Afrique de l'Ouest	Bénin
Nombre de personnes sous alimentées	2004-06	819,3	209,4	196,5	37,0	1,0
	2017-19	673,0	232,7	239,6	56,1	0,8
Nombre d'adultes (>18 ans) obèses	2012	574,3	22,5	65,5	11,9	0,4
	2016	675,7	30,8	81,5	15,9	0,5
Nombre de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) souffrant d'anémie	2012	552,2	85,0	98,9	37,4	1,2
	2016	613,2	95,3	109,8	41,2	1,3
Nombre de nourrissons (0 à 5 mois) exclusivement nourris au sein	2012	49,9	12,7	13,1	2,6	0,1
	2019	59,8	16,9	17,8	4,3	0,2
Nombre de Nourrissons présentant une insuffisance pondérale	2012	20,9	4,9	5,6	2,0	<0,1
	2015	20,5	4,9	5,7	2,1	<0,1

Source : Adapté de FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF (2020)

Une lueur d'espoir serait illustrée par l'évolution positive du Nombre de nourrissons (0 à 5 mois) exclusivement nourris au sein. Il y a donc un changement de comportement allant dans le sens de l'atteinte des ODD. Toutefois, cette espérance serait vaine si la situation alimentaire des femmes (15 à 49 ans) en âge de procréer ne s'améliorait guère. Une des conséquences serait la stabilité du nombre de

Nourrissons présentant une insuffisance pondérale, alors que les autres parties du Monde et même les Pays les moins avancés ont respectueusement réussi à infléchir la tendance, sinon à la stabiliser.

3. Situation des marchés régionaux et des Pays de la sous-région Ouest-Africaine

L'analyse des prix au niveau des pays montre la disparité de la situation dans la région. Les pays les plus affectés par des fortes variations (variations supérieures aux moyennes des 5 dernières années) sont : Nigeria, Libéria, Sierra Léone et Ghana. Par contre, les pays comme le Bénin, le Burkina Faso, le Mali et le Tchad ont une situation des prix en général favorable. Toutefois, les réalités des statistiques sur jouent largement celles des populations et des acteurs qui sont les seuls à souffrir dans leur chair et leur peau. En effet, les marchés les plus perturbés sont dans les régions Sahéliennes alors que l'on minimise la fermeture par le Nigeria de ses frontières terrestres et bien entendu les fortes pertes économiques et alimentaires engendrées ainsi pour le commerce transfrontalier avec le Niger et le Bénin. Ceci serait aussi vrai pour les pays non limitrophes comme la Côte d'Ivoire ou le Togo. La pandémie du Covid_19 a été l'occasion de fermeture des frontières dont celles du Togo sur le Bénin qui, ouvertes, n'ont de cesse facilité la stabilisation des cours de produits vivriers entre les deux pays.

Les mauvaises conditions d'utilisation sont à la base de la détérioration de l'état nutritionnel des populations. Par exemple, certaines causes conjoncturelles renforcent l'état nutritionnel des populations, en particulier les enfants de moins de cinq ans. Il s'agit de : (i) les déficits quantitatif et qualitatif de consommations alimentaires, (ii) la perturbation du fonctionnement et de l'accès aux centres de santé et sociaux et (iii) l'accès limité à l'eau potable. La stabilité des prix de produits vivriers ne serait pas aussi évidente qu'elle ne paraît.

Or, les activités saisonnières des ménages contribuant à renforcer l'accès au revenu et à la nourriture se déroulent normalement dans les pays de la sous-région, surtout au cours de la période de soudure d'octobre à décembre et celle de préparation de la prochaine campagne de janvier à avril. Il n'y a pas de perturbations sur le plan alimentaire tant que les marchés fonctionnent bien. Cependant, la situation serait devenue préoccupante pour les populations situées dans les régions frontalières du Benin et du Niger avec le Nigeria. Certaines parties des territoires disposent des

zones favorables aux cultures irriguées en saison sèche (vallées, des cours d'eau permanents, les abords des lacs et des bas-fonds humides) dont les productions contribuent fortement à stabiliser les prix et donc l'accès à la nourriture pour les populations pauvres. C'est aussi le cas de la deuxième campagne agricole dans les pays du Golfe de Guinée qui renforce la disponibilité alimentaire et le maintien de l'équilibre des prix sur les marchés.

4. Part des dépenses alimentaires dans le budget des ménages

La part des dépenses alimentaires est un indicateur important pour exprimer la vulnérabilité économique des ménages. En effet, plus la part du budget consacrée aux aliments a de l'importance au sein du budget d'un ménage, plus le ménage est vulnérable économiquement. La part des dépenses permet de classer un ménage en quatre catégories de vulnérabilité économique: faible (part <50%), moyenne (50-65%) ; élevée (65-75%) et très élevée (>75%). A partir d'une telle classification, la majorité des ménages (62%) a une faible vulnérabilité économique et 15% ont une vulnérabilité élevée dont 6% très élevée. Il y a plus de vulnérabilité économique dans les zones rurales (19% de vulnérabilité élevée et très élevée) que dans les zones urbaines (11%), et davantage dans les départements du nord du pays : Donga (33%), Atacora (25%), Borgou (24%) et Alibori (23%).

Tableau : Part des dépenses alimentaires dans le budget du ménage

Département et milieu de résidence	Part des dépenses alimentaires		Variation de la part des dépenses alimentaires 2017-2013
	2013	2017	
Alibori	68%	52%	-16%
Atacora	59%	49%	-10%
Atlantique	42%	45%	+3%
Borgou	48%	49%	+1%
Collines	44%	40%	-4%
Couffo	50%	39%	-11%
Donga	50%	52%	+2%
Littoral	37%	35%	-2%
Mono	47%	47%	0%
Ouémé	41%	42%	+1%
Plateau	52%	47%	-5%
Zou	46%	43%	-3%
Urbain	43%	41%	-2%
Rural	51%	47%	-4%

Total	46%	44%	-2%
-------	-----	-----	-----

Source : Adapté de AGVSA 2017

Conclusion

A l'instar des agriculteurs du monde, celui Béninois avait intégré le marché avec pour corollaires l'ascendance des ventes sur l'autosuffisance alimentaire. Les situations alimentaires des ménages ruraux étaient devenues de plus en plus préoccupantes, avec des indicateurs plus négatifs dans les milieux ruraux qu'urbains. Il en est surtout des dépenses alimentaires qui greffent de plus en plus les budgets des ménages sans rien ajouter à la qualité des aliments consommés. Les séquelles de la sous-alimentation sont partout présentes et invitent à l'évidence de la dénutrition.

Références bibliographiques

FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2020. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020. Transformer les systèmes alimentaires pour une alimentation saine et abordable*. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/ca9692fr>

PAGR-SANAD, CILSS, UEMOA, ECOWAS, UE 2020. Rapport régional sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle **2020**

REPUBLIQUE DU BENIN 2017. Analyse Globale de la Vulnérabilité et de la Sécurité Alimentaire (AGVSA) Rome, Italie.

Communication 1 : Motivations qui sous-tendent la dynamique des paradigmes et lien avec la nutrition (Cas de l'Agriculteur)

Introduction

La dynamique des paradigmes et le lien avec la nutrition avaient surtout subi les contrecoups de la mondialisation vue comme des dynamiques économiques et politiques d'uniformisation du monde. En plus, plusieurs processus dynamiques s'étaient également greffés sur la mondialisation : démocratisation et décentralisation. Face à ces forces coercitives ébranlant toutes les contrées et régions mondiales, les pays du Sud étaient restés amorphes et n'avaient pas élaboré des mesures de politique de résilience afin d'accompagner les plus vulnérables qu'étaient les agriculteurs. Cette insuffisance de réaction s'était illustrée par l'altérité dans la protection du "local" vis-à-vis du "global". L'illustration était encore plus prégnante en ce qui concerne la décentralisation et la démocratisation. Toutefois, devrait-il être signifié que les populations rurales du Sud n'avaient pas capitulé sans résistance. Cette résistance avait eu cours jusqu'aux décennies 1980 et 1990. Au-delà, les pays du Sud avaient assisté impuissants à la capitulation des valeurs et des normes communautaires au déferlement de la globalisation et ses corollaires. L'accentuation de la dépendance aurait entraîné plus de détérioration des termes d'échanges, tandis que la modernisation n'était pas à la portée des populations du Sud en général et celles des milieux ruraux défavorisé en particulier. Alors, comment puiser dans les mesures de résilience collectives des populations pour affiner des stratégies facilitant une mondialisation à visage humain ?

1) Clarification conceptuelle

Concept de "globalisation" ou encore "mondialisation" est un concept fédérateur de l'ensemble des dynamiques économiques et politiques d'uniformisation du monde (Bako-Arifari, 1998). C'est la seule fois qu'il est presque impossible de discriminer entre dynamiques économiques et dynamiques politiques.

Il faut admettre ici que le concept "globalisation" vient recadrer le concept de "modernisation" qui implicitement reconnaissait l'existence d'au moins deux voies possibles (capitaliste, socialiste), et celui de la "dépendance" qui suppose l'existence d'un centre et d'une périphérie liés par des relations d'exploitation (Bako-Arifari,

1998). In fine, la lecture du monde ne se ferait pas selon le concept de "modernisation" ni selon celui de la "dépendance", mais plutôt le concept de "globalisation" qui célèbre désormais un certain hégémonisme occidental triomphant.

Concept de "Localisation" pourrait s'assimiler à l'appropriation du global au niveau local (Storper, 1995). Il y a un adage qui dit "penser globalement et agir localement" surtout sur le plan de la protection de l'environnement. Cette vision de l'environnement serait-elle compatible avec les dynamiques économiques et politiques d'uniformisation du monde ? La possibilité existait-elle pour la paysannerie Africaine de s'approprier ces dynamiques et les adapter au niveau local ?

Or, pendant longtemps les questions essentielles étaient : l'agriculteur Africain au Sud du Sahara ou celui des pays en Développement s'intègre-t-il au marché ? L'agriculteur des pays en développement était-il captivé par la dynamique économique mondiale ? (Hyden, 1980, 1986, 1987 et 1988). Hyden avait encore relevé quelques signes de résilience de cette paysannerie Africaine vis-à-vis de l'économie de marché et du libéralisme politique qui traversaient les pays du monde au cours de la décennie 1980. Donc, à côté du "global", on avait encore le "local", d'où la "localisation" de la "globalisation".

2) Césures ou altérités dans la protection du "local" vis-à-vis du "global"

En réalité, ces décennies 1980 et 1990 ont été accompagnés bien d'autres processus que sont la décentralisation et la démocratisation. La conjonction de ces processus a fragilisé la "localisation" ou plutôt la "domestication" de la "globalisation" (Bako-Arifari, 1998). En effet, la documentation des expériences Africaines de ces processus a montré la complexité des trajectoires possibles de domestication ou de localisation d'idéaux universalisants de façon générale, et les implications éventuelles de dynamiques identitaires et les paradoxes dont procède l'articulation du global et du local en passant par le national et le régional.

Si la décentralisation signifiait simplement le déchargement des devoirs de l'Etat central sur les localités qui restaient sans autonomie pour les collectivités décentralisées (Bako-Arifari, 1998), de quel soutien devrait bénéficier la paysannerie pour s'approprier le global et ensuite le domestiquer ?

Au cours de la décennie 1990 et surtout vers la fin de cette décennie, des bouleversements sont déjà perçus dans la paysannerie Africaine en général et au Bénin en particulier. Djedjebi et Dedehouanou (1997), en analysant le "Genre de vie des ménages pastoraux au Nord du Bénin" ont noté de profondes transformations en cours dans les deux communautés que sont celles des "Bâtombu" et des "Peulh". En effet, la communauté "Peulh" n'était plus caractérisée par la propriété d'animaux, les bœufs, mais plutôt par la capacité de disposer de céréales en toutes saisons. Pour cela, le pourcentage élevé de possession de greniers en commun est une illustration de recherche de filet de sécurité alimentaire. Mieux, les repas étaient encore partagés au sein des ménages du même campement. Toutefois, cette adaptation à la nouvelle donne des rapports aux animaux, particulièrement les bœufs, allait induire de nouveaux défis fonciers pour la communauté Peulh et donc pour les "Bâtombu" qui sont leurs hôtes.

Il serait instructif de rappeler que les "Bâtombu" se seraient retirés des accords de "confiage" de bœufs et d'échanges de lait entre eux et les "Peulh" suite à leur intégration au marché ou plutôt suite à la dynamique économique impulsée par l'attelage et la culture cotonnière avec pour corollaires d'importantes rentes cotonnières (van Driel, 2002). Cependant, cette globalisation qui ne disait pas son nom n'était pas sans conséquences alimentaire et nutritionnelle pour les "Bâtombu", n'eussent-été les processus graduels de transferts de rôle entre les deux communautés.

3) Accentuation de la "dépendance" (centre et périphérie) et aplanissement de la "modernisation" (capitaliste et socialiste)

Le triomphalisme de l'hégémonisme occidental célébré implique une accentuation des écarts entre le centre et la périphérie, donc une accentuation de la dépendance des pays du Sud vis-à-vis des pays occidentaux (Storper, 1995). La détérioration incessante des termes d'échanges en est une illustration patente. Par le jeu de transfert, il en est de même dans les pays du Sud entre les milieux urbains, les marchés de consommation des produits agricoles ruraux, et les milieux ruraux qui sont des marchés de consommation des produits manufacturés urbains (Channa et *al.*, 2019). Ce paradigme n'a pas changé depuis son illustration par Perroux (1955), quoi qu'il soit totalement occulté par la globalisation. Au regard du processus de

mondialisation ou de globalisation en cours, la détérioration des termes d'échanges ne serait rangée qu'au rang des effets collatéraux et non la cause de la vulnérabilité des milieux ruraux. La résistance potentielle, c'est-à-dire le verrou de la résilience des communautés rurales attachées à l'économie culturelle ou d'affection aurait sauté, grâce à l'insuffisance de filets de sécurité (moins de redistribution de la part de l'Etat, plus d'hybridation des normes entre l'Etat central et le milieu local) (Laurent, 1998). En conséquence, l'approche de la mondialisation attribuerait les écarts grandissants entre les centres et les périphéries aux effets collatéraux dont la détérioration des termes d'échanges et ainsi occulterait la théorie de la dépendance. Or, le mécanisme essentiel de la dépendance aurait pour ancrage les termes d'échanges dont le biais en faveur des pays occidentaux (relation Nord-Sud), ou en faveur des centres urbains à l'échelle d'un pays du Sud serait inéluctable, grâce aux forces en présence.

L'aplanissement de l'approche de la "modernisation" (capitaliste et socialiste), qui impliquerait un assouplissement entre le capitalisme et le socialisme serait-il une réalité dans les pays du Sud ? La réponse est négative au regard des insuffisances relevées dans les divers processus en cours. Les communautés paysannes du Sud n'auraient pas pu bénéficier de la modernisation au même titre que celles des villes, à l'image des césures ou altérités observées entre les pays occidentaux et les pays du Sud. Comment pourrait-il en être autrement si l'électricité dont jouiraient les citoyens en ville ne profiterait pas aux ruraux pour charger leur portable ou accéder des services de plus en plus modernes. Cet état de fait participerait plus de l'accessibilité libre aux gadgets issus de la globalisation, mais difficilement établirait un lien entre la propriété de biens et la jouissance de l'utilité de ces biens en termes de bien-être. Le prix à payer pour l'aplanissement de la modernité serait très prohibitif pour le Sud et beaucoup plus encore pour les milieux ruraux du Sud.

Il est important de rappeler que toutes ces approches ou théories expliquant les relations Nord-Sud n'auraient pas disparu, grâce à la mondialisation. Elles auraient subsisté et mériteraient un regain d'attention en ce temps de mondialisation.

- 4) Réconciliation "Global" et "Local" : résilience en général et résilience sur le plan alimentaire et nutritionnel en particulier

En prenant la sécurité alimentaire et nutritionnelle comme une rampe d'appui pour accéder au bien-être, l'agriculteur aurait plusieurs possibilités d'accès aux produits vivriers de qualité. Premièrement, il devrait pratiquer une agriculture écologique afin d'accéder à des produits vivriers bruts sains. Son intégration au marché ne serait pas à condamner, mais plutôt à encourager en cas de surplus de production. Le système de production et les risques pris lors de la production seraient très indicatifs du potentiel de stockage et de conservation et donc du surplus de production. Il en serait également de la possession de greniers, fussent-ils des greniers communs ou non. La performance du stockage et de la conservation exprimeraient très exactement la qualité des matériaux de construction et de l'hybridation entre le modernisme et la tradition. Alors s'inquiéterait-il, l'agriculteur, de la qualité résiduelle des produits vivriers ainsi stockés et conservés. Deuxièmement, il devrait recourir à une transformation de ces produits bruts afin de prolonger leur durée de vie ou de conservation. C'est bien l'exemple du manioc qui ne saurait être conservé brut, mais transformé en plusieurs dérivés que l'agriculteur pourrait mettre sur le marché ou non. La durée de stockage et de conservation de ces produits transformés serait fonction des technologies concernées. Troisièmement, l'agriculteur pourrait recourir à son pouvoir d'achat afin d'accéder à des produits vivriers bruts ou transformés sur le marché. C'est déjà l'obsession de la comparaison des rapports quantité et prix entre la cession et l'acquisition qui pénaliserait le choix de cette option. Alors choisirait-il un pouvoir d'achat croissant afin de faire face à l'inflation des prix de produits sur les marchés. Quatrièmement et en dernier point, l'agriculteur pourrait recourir aux liens familiaux ou de proximité pour accéder à l'alimentation et la nutrition. La question importante à ce stade serait d'investiguer si les communautés partageant encore des repas en familles élargies jouissaient plus de bien-être alimentaire et nutritionnel que les autres ne partageant pas les repas. Pour ce qui serait du centre et de la périphérie comme éléments d'investigation et de solutions, Perroux (1950, 1955) préconisait déjà l'articulation dynamique et harmonieuse entre les deux marchés afin d'éviter la détérioration des termes d'échanges. C'est comment chaque Etat pourrait-il entretenir un mécanisme d'équilibre des prix entre les milieux centraux et périphériques qui semblerait difficile à réaliser, mais pas impossible.

L'aplanissement de la divergence sur la modernisation, capitaliste et socialiste, serait un vain mot si les populations du Sud n'accédaient pas à des services de base tels que l'eau, l'électricité, l'instruction et la santé. Ce serait la condition sine qua none pour plus de redistribution de la part de l'Etat.

Enfin, l'intervention de l'Etat central au niveau local en présence de la globalisation ne devrait pas induire plus d'hybridation non viable de normes, mais plutôt conduire à l'hybridation adaptée et viable des normes prescrites par l'Etat central et celles existantes dans le milieu local.

Conclusion

La rationalité de la présente communication serait de projeter les séminaristes dans l'évaluation progressive de la globalisation et les anticipations ou non de ses conséquences en général et ses conséquences sur la l'alimentation et la nutrition en particulier. Les études documentées sur la résilience de l'agriculteur Africain depuis les années 1980 jusqu'aux années 1990, et financées par les instances Européennes, n'étaient ni destinées à ralentir ou arrêter le processus de mondialisation mais surtout à en anticiper les contrecoups qui précipiteraient la faillite du système. A ce moment, les Etats des pays du Sud en général et ceux d'Afrique en particulier étaient confrontés à d'autres réalités qui avaient noms : démocratisation, décentralisation et programme d'ajustements structurels et les corollaires. Si les résultats de ces études (ne sont pas exhaustives dans cette communication) avaient conclu aux mesures et stratégies de renforcement des filets de sécurité alimentaire et nutritionnelle, les communautés cibles étaient restées désarmées face aux effets dévastateurs de la mondialisation.

Une fois encore, l'occasion se présente de rattraper les temps perdus surtout que l'engagement des partenaires financiers et techniques semblerait un acquis. Pourquoi est-ce que les autres acteurs rassemblés ici, ne prendraient-ils pas leur responsabilité face au fléau découlant de la mondialisation. Il ne s'agirait pas de contrer la mondialisation, mais d'inventer les mesures et stratégies pour en atténuer l'effet sur l'alimentation et la nutrition des couches vulnérables.

Bibliographie

- Bako-Arifari, N. 1998 « Décentralisation et rapport global-local : formes du politiques, intermédiation et mode de représentation locale (Atelier 1) », *Bulletin de l'APAD* [En ligne], 16 | 1998, mis en ligne le 15 novembre 2006, consulté le 07 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/apad/541> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/apad.541>
- Channa H. Chen A. Z., Pina P., Ricker-Gilbert J. & Stein D. 2019 What drives smallholder farmers' willingness to pay for a new farm technology? Evidence from an experimental auction in Kenya in *Food Policy* 85; PP. 64-71; <https://doi.org/10.1016/j.foodpol.2019.03.005>
- van Driel, A. 2002, Sharing a valley. The changing relations between agriculturalists and pastoralists in the Niger Valley of Benin, in Research report 64. African Studies Centre, Leiden - The Netherlands; p. XVI, 220.
- Hydén, G. 1980. *Beyond Ujamaa in Tanzania. Underdevelopment and an Un-captured Peasantry*. London, Ibadan and Nairobi: Heinemann. [Google Scholar]
- Hydén, G. 1986. "The anomaly of the African peasantry' in". In *Development and Change (SAGE)*, vol. Vol. 17, [Google Scholar]
- Hydén, G. 1987. "Final rejoinder". In *Development and Change (SAGE)*, vol. Vol. 18, 661-667. [Google Scholar]
- Hydén, G. 1988. "State and Nation under Stress' in". In *Forum for utviklingsstudier 6-7, Norsk Utenrikspolitisk Institutt* 3-26. [Google Scholar]
- Hydén, G. 1990. "Reciprocity and Governance in Africa' in". In *The Failure of the Centralised State. Institutions and Self-Governance in Africa* Edited by: Wunsch, James S. and Olowu, Dele. Boulder, San Francisco and Oxford [Google Scholar]
- Laurent, P.-J. 1998. « Décentralisation, services de développement agricoles ruraux et affaires locales. Normes et mode de gestion des ressources (Atelier III) », *Bulletin de l'APAD* [En ligne], 16 | 1998, mis en ligne le 15 novembre 2006, consulté le 07 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/apad/544> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/apad.544>
- Perroux, F. 1950 Economic space: theory and application, in *Quarterly Journal of Economics*, February 64: pp. 89-104
- Perroux, F. 1955 La notion de pôle de croissance in *Economie appliquée*, 1 & 2.
- Storper, M. 1995 Territorial development in the global learning economy: the challenge to developing countries in *Review of International political Economy* 2:3; pp. 394-424.

Communication 2 : Identification des risques engendrés par la recherche de revenus au détriment de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages

Introduction

Les risques liés à la priorité donnée au marché sur la sureté nutritionnelle sont grands, car sont négatifs dans plus de 50% de cas. La clarification conceptuelle a permis de recadrer certains concepts à polémiques tels que risques et sureté nutritionnelle. Les risques les plus en vue sont relatifs à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et ses corollaires. Cependant, devrait-on admettre que la prise de risque pourrait conduire au bien-être alimentaire et nutritionnel de l'agriculteur. Il est aussi d'intérêt de citer les risques liés à la volatilité des prix comme pour nuancer quelque peu l'ampleur des risques au Bénin.

1. Quels sont les risques ?

1.1. Clarification conceptuelle

Risque

Risque est perçu ici comme un effet ou une conséquence négative ou positive du changement de paradigme selon lequel l'agriculteur préférerait vendre sur le marché ses produits agricoles que de se préoccuper en priorité de l'autosuffisance alimentaire.

Sureté nutritionnelle

La sureté nutritionnelle est définie comme un état de sécurité nutritionnelle, mais qui prend en compte tous les risques qui pourraient rendre les aliments préjudiciables à la santé du consommateur.

1.2. Risques engendrés par la recherche de revenus au détriment de la sureté nutritionnelle des ménages

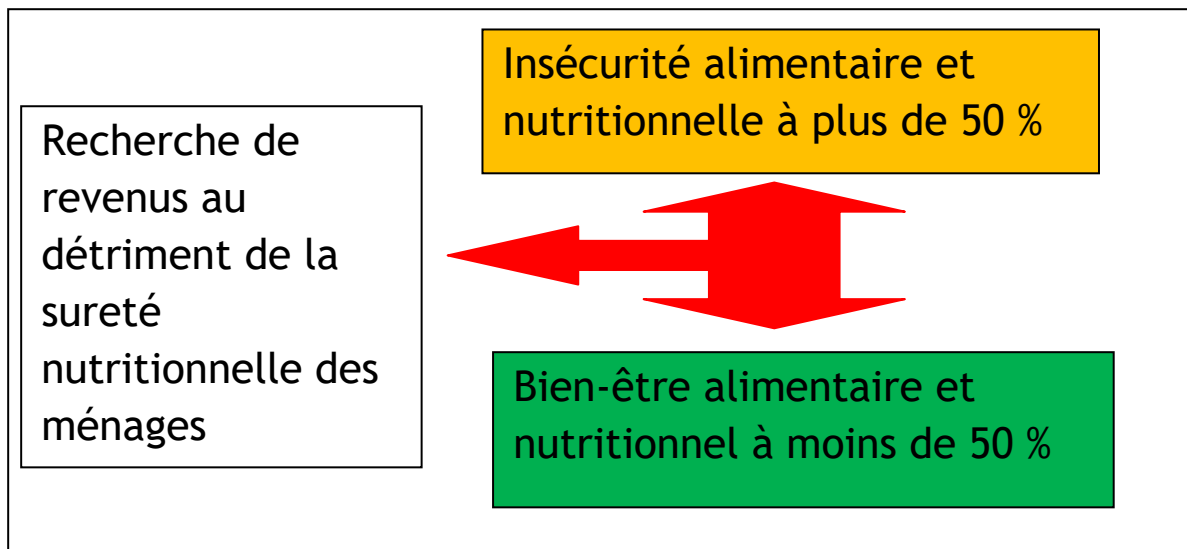


Figure : Risques engendrés par la recherche de revenus au détriment de la sûreté nutritionnelle des ménages

Source : Adaptée de la littérature

Si à plus de 50 % la sécurité alimentaire et nutritionnelle est compromise, alors les effets et conséquences seraient de l'ordre de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et ses corollaires.

1.3. Rappel des risques liés à la sécurité alimentaire et nutritionnelle

Sous-alimentation

Les personnes sont sous-alimentées lorsque les aliments consommés ne sont pas suffisants en quantités et en qualité.

Les carences en vitamines sont aussi une conséquence habituelle de la sous-nutrition, entraînant l'anémie, le béribéri, la pellagre et le scorbut. Ces **maladies** peuvent elles-mêmes causer des diarrhées, des exanthèmes, des œdèmes et des insuffisances cardiaques

Il existe 4 grands **types** de dénutrition: l'émaciation, le retard de croissance, l'insuffisance pondérale et les carences en vitamines et en minéraux.

L'Insuffisance pondérale, quant-à elle est observée lorsque chez la personne il n'y a pas la corrélation attendue entre le poids de la personne et sa taille ou plutôt son âge. Par exemple, *l'insuffisance pondérale à la naissance* est définie comme un poids à la naissance inférieur à 2500 g. Pour l'obésité, elle est évaluée au moyen de l'indice de masse corporelle (IMC), à partir duquel l'Organisation mondiale de la santé (OMS)

a défini des seuils de surcharge. Elle pourrait être à l'origine de perte de productivité et de dépenses sanitaires très élevées.

L'Anémie chez les femmes associée à un manque de fer, de vitamine B12 ou de vitamine B9, éléments indispensables à la fabrication de l'hémoglobine et des globules rouges. Ses conséquences sont encore plus prononcées chez la femme enceinte. Une conséquence collatérale de la malnutrition de la femme enceinte est que le nourrisson présente une insuffisance pondérale à la naissance.

1.4. Autres risques

Si cette prise de risque de l'agriculteur pourrait conduire à une sous-alimentation, il a été annoncé qu'elle pourrait conduire au bien-être dans moins de 50 % des cas. Ce que l'Anglais appelle « Gambling » ou encore « Gaming », c'est tout comme une loterie que vous gagnez avec moins de 50% de chance et que vous perdez avec plus de 50 % de chance. Les prises de risques sont inhérentes à la vie et personne ne devrait contraindre un individu à ne pas rêver.

2. Risques liés à la variabilité des prix sur les marchés

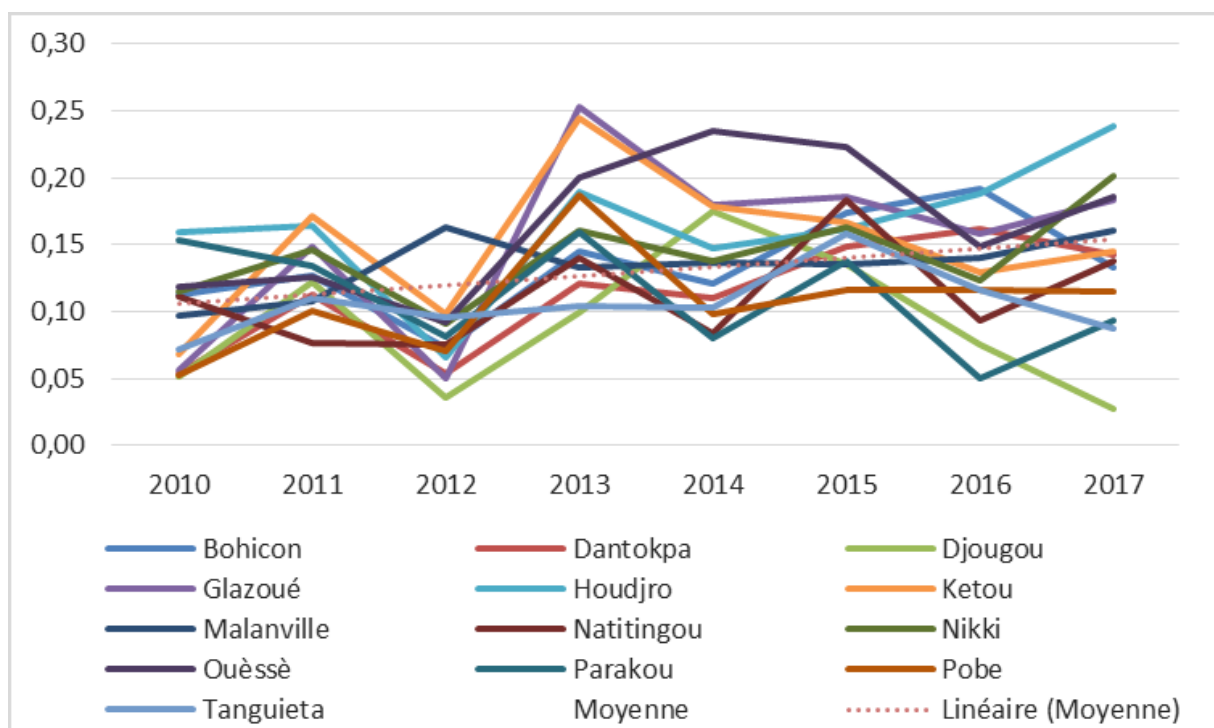


Figure 2: Coefficient de variation des prix du maïs sur les marchés au cours de la période 2010-2017

Source : Base de données de l'ONASA, 2017

La volatilité des prix du maïs intra-marchés a été étudiée sur la période 2010-2017 à partir du coefficient de variation. Globalement, les prix du maïs vendus sur les marchés béninois ont une faible volatilité, ce qui signifie qu'au cours d'une période les prix ne fluctuent pas tellement. On observe néanmoins une légère tendance à l'augmentation de la volatilité des prix du maïs au cours de la période 2010-2017 avec un pic pour l'année 2013. Les prix sur certains marchés sont légèrement plus volatiles que d'autres avec des coefficients de variation plus élevés. C'est le cas du marché de Houdjro (avec un coefficient de variation sur la période 2010-2017 de 0,21), du marché de Bohicon (0,19), du marché de Glazoué (0,18) et du marché de Kétou (0,18). Ce qui signifie que sur ces marchés, les prix du maïs pourraient augmenter jusqu'à près de 20%.

Conclusion

Il faudrait nuancer les effets relatifs à la prise de risque par l'agriculteur donnant la priorité au marché en défaveur de la sûreté nutritionnelle et pour cause. Si l'effet négatif est perçu à plus de 50 % de cas, ceci ne serait pas justifié par la volatilité saisonnière des prix sur les marchés, mais par d'autres réalités telles que décrites dans la littérature. Les conditions de stockage et de conservation pourraient avoir dégradé la qualité sanitaire des produits. Il est aussi important d'admettre que la prise de risque pourrait conduire au bien-être dans peut-être moins de 50% des cas. Si le rêve est permis, il faudrait toutefois disposer d'un plan B pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Références bibliographiques

FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2020. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020. Transformer les systèmes alimentaires pour une alimentation saine et abordable*. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/ca9692fr>

REPUBLIQUE DU BENIN 2017. *Analyse Globale de la Vulnérabilité et de la Sécurité Alimentaire (AGVSA)* Rome, Italie.

Communication 3 : Réduction des risques sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle à travers la proposition des dispositifs de filets sociaux
(Comment les dispositifs de filets sociaux pourraient-ils participer à réduire les risques d'insécurité alimentaire et nutritionnelle ?)

Introduction

Certains concepts clés mériteraient notre attention avant le passage aux activités prévues dans les réalisations écoulées pour endiguer les l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Pour cela, quelques concepts clés seraient exposés. Ensuite les mesures et stratégies de lutte contre l'insécurité alimentaire seraient exposées. Et enfin, les perspectives en termes de mesures et stratégies de réduction de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle seraient documentées.

1. Clarification conceptuelle

Filets sociaux

Le réseau est ce qui attrape dans son filet, ce qui relie ensemble, qui entrelace, qui entrecroise, qui fait communiquer et qui met en relation des éléments entre eux (Agostinelli et al., 2014). La notion de réseau ou simplement de filet social était alors associée aux propriétés structurelles. Le structurel associe les règles et les ressources alors que les structures sont des ensembles isolables de règles et de ressources.

Émaciation

Le poids de la personne serait insuffisant par rapport à la taille, résultant en général d'une perte de poids associée à une période récente d'apports caloriques insuffisants et/ou à une maladie. Chez l'enfant de moins de 5 ans, l'émaciation est caractérisée par un rapport poids/taille inférieur de deux écarts types ou plus à la valeur médiane des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS.

État nutritionnel

L'état physiologique d'une personne résultant de la relation entre l'apport et les besoins en nutriments, ainsi que de la capacité du corps à digérer, absorber et utiliser ces nutriments.

Excès pondéral et obésité

Le poids corporel d'une personne serait supérieur à la normale compte tenu de la taille, en raison d'une accumulation excessive de graisse. Cet état de fait est généralement le signe que la quantité de calories consommées est supérieure à celle des calories dépensées. Chez l'adulte, l'excès pondéral est caractérisé par un indice de masse corporelle (IMC) égal ou supérieur à 25 kg/m², et l'obésité, par un IMC égal ou supérieur à 30 kg/m².

Chez l'enfant de moins de 5 ans, l'excès pondéral est caractérisé par un rapport poids/taille supérieur de deux écarts types ou plus à la valeur médiane des Normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS; l'obésité est caractérisée par un rapport poids/taille supérieur de trois écarts types ou plus à la valeur médiane de ces mêmes normes.

Faim

La sensation physique désagréable ou douloureuse causée par une consommation alimentaire ne permettant pas un apport énergétique suffisant. Ici, le terme est synonyme de sous-alimentation chronique.

Fardeau multiple de la malnutrition

La coexistence, à l'échelle d'un pays, d'une communauté, d'un ménage ou même d'un individu, de différentes formes de dénutrition (retard de croissance et émaciation des enfants, carences en vitamines et minéraux) avec une situation d'excès pondéral ou d'obésité.

Insécurité alimentaire aiguë

Insécurité alimentaire sévissant dans une zone et à un moment précis et dont le niveau de gravité menace des vies ou des moyens d'existence, voire les deux, quels qu'en soient les causes, le contexte ou la durée. Elle joue un rôle important dans l'orientation stratégique de mesures ciblant des objectifs à court terme de prévention, d'atténuation ou de réduction d'une insécurité alimentaire grave qui menace les vies ou les moyens d'existence.

Insécurité alimentaire chronique

Insécurité alimentaire persistant en raison principalement de causes structurelles. Il pourrait y avoir une insécurité alimentaire saisonnière existant en l'absence de conditions exceptionnelles. Il jouerait un rôle important dans l'orientation stratégique des mesures qui ciblent l'amélioration qualitative et quantitative à

moyen et à long terme de la consommation alimentaire nécessaire à une vie active et en bonne santé.

Insécurité alimentaire grave

Niveau de gravité de l'insécurité alimentaire, déterminé à partir de l'échelle de l'insécurité alimentaire vécue, se caractérisant par le fait que les personnes concernées ont probablement épuisé leurs réserves alimentaires, ont connu la faim et, au degré le plus avancé, sont restées plusieurs jours sans manger, mettant leur santé et leur bien-être en grand danger.

Insécurité alimentaire modérée

Niveau de gravité de l'insécurité alimentaire, déterminé à partir de l'échelle de l'insécurité alimentaire vécue, se caractérisant par le fait que les personnes concernées ne sont pas certaines de pouvoir se procurer à manger et ont été contraintes de réduire la qualité et/ou la quantité des aliments consommés en raison d'un manque d'argent ou d'autres ressources.

Ce niveau renvoie donc à un manque de régularité dans l'accès à la nourriture, qui diminuerait la qualité de l'alimentation, perturberait les habitudes alimentaires normales et pourrait avoir des conséquences défavorables sur la nutrition, la santé et le bien-être.

Intervention intégrant l'enjeu nutritionnel

Action visant à agir sur les déterminants fondamentaux de la nutrition (dont la sécurité alimentaire des ménages, les soins aux mères et aux enfants, les services de soins et de santé primaires et l'hygiène), mais dont la nutrition ne serait pas forcément l'objectif prédominant.

Macronutriments

Les micronutriments seraient nécessaires en grandes quantités (ils sont mesurés en grammes) et constitueraient la principale source d'énergie et de masse (volume) dans notre alimentation. Ils comprendraient les glucides, les protides et les lipides. Ce sont les seuls nutriments qui contiennent de l'énergie provenant des aliments, qui se mesureraient en calories.

Il est essentiel pour chacun de disposer d'une énergie suffisante pour assurer la croissance et le développement du corps et une bonne santé. Les glucides, les protides et les lipides, en plus de fournir de l'énergie, remplissent chacun des

fonctions très spécifiques dans le corps et doivent être disponibles en quantité suffisante pour remplir ces fonctions.

Malnutrition

Condition physiologique anormale provoquée par une consommation insuffisante, déséquilibrée ou excessive de macronutriments et/ou de micronutriments. La malnutrition comprend les problèmes de dénutrition (retard de croissance et émaciation des enfants et carences en vitamines et minéraux) ainsi que les situations d'excès pondéral ou d'obésité.

Mesures à double usage

Ce sont des interventions, programmes et politiques susceptibles de réduire simultanément le risque ou la charge de la dénutrition (ce qui comprend l'émaciation, le retard de croissance et les carences en micronutriments) et de l'excès pondéral, de l'obésité ou des maladies non transmissibles liées à l'alimentation (dont le diabète de type 2, les maladies cardiovasculaires et certains cancers).

Les mesures à double usage tirent parti de la coexistence de formes multiples de malnutrition et des déterminants qu'elles ont en commun pour offrir des solutions intégrées.

Micronutriments

Ils comprennent les vitamines et les minéraux et sont nécessaires en quantités très faibles (micro), mais spécifiques. Les vitamines et les minéraux présents dans les aliments sont nécessaires à la croissance, au développement et au bon fonctionnement de l'organisme et sont essentiels à notre santé et à notre bien-être. Notre corps a besoin d'un certain nombre de vitamines et de minéraux différents, chacun ayant une fonction spécifique dans l'organisme et devant être disponible en quantités différentes et suffisantes.

Prévalence de la sous-alimentation

Estimation de la proportion de la population n'ayant pas un apport énergétique alimentaire suffisant pour mener une vie active et saine. Cet indicateur est utilisé depuis longtemps par la FAO pour surveiller la faim aux niveaux mondial et régional et est aussi l'indicateur 2.1.1 des objectifs de développement durable (ODD).

Qualité de l'alimentation

Comprend quatre aspects clés: la diversité (diversité des groupes d'aliments et diversité au sein des groupes), l'adéquation (suffisance des nutriments ou des groupes d'aliments par rapport aux besoins), la modération (aliments et nutriments qui doivent être consommés avec modération) et l'équilibre général (composition de l'apport en macronutriments). L'exposition aux risques liés à la sécurité sanitaire des aliments est un autre aspect important de la qualité.

Régimes alimentaires composés principalement de produits de base

Régimes alimentaires dans lesquels un ou plusieurs aliments de base fournissent une part disproportionnée de l'énergie et qui sont peu diversifiés.

Retard de croissance

Petite taille par rapport à l'âge, trahissant un ou plusieurs épisodes antérieurs prolongés de dénutrition. Chez l'enfant de moins de 5 ans, le retard de croissance est caractérisé par un rapport taille/âge inférieur de deux écarts types ou plus à la valeur médiane des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS.

Sécurité alimentaire

Situation dans laquelle chacun a, à tout moment, un accès matériel, social et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive de nature à satisfaire ses besoins et préférences alimentaires et peut ainsi mener une vie saine et active. Suivant cette définition, on peut distinguer quatre dimensions de la sécurité alimentaire: disponibilités alimentaires, accès économique et matériel aux aliments, utilisation des aliments et stabilité dans le temps.

Sécurité nutritionnelle

Situation réunissant un accès stable à une alimentation nutritive appropriée et un environnement sanitaire et des services de santé et de soins adéquats, qui assurent une vie saine et active à tous les membres des ménages. La sécurité nutritionnelle se distingue de la sécurité alimentaire en ceci qu'elle ne prend pas seulement en compte l'alimentation, mais aussi les usages en matière de soins dispensés aux individus, de santé et d'hygiène.

Soins de santé

Fourniture organisée de soins médicaux à des individus ou à la communauté, à savoir services fournis aux individus ou à la communauté par des prestataires de services de soins de santé dans le but d'améliorer, de maintenir, de surveiller ou de rétablir la santé.

Sous-alimentation

Situation dans laquelle la consommation alimentaire habituelle d'un individu est insuffisante pour fournir l'apport énergétique alimentaire nécessaire à une vie normale, active et saine. Il faut signaler que le terme «faim» est synonyme de sous-alimentation chronique.

Echelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (échelle FIES)

Il s'agirait d'une échelle permettant d'établir, à partir d'une mesure de l'expérience, vécue de l'accès à la nourriture, des niveaux d'insécurité alimentaire susceptibles d'être comparés d'un contexte à un autre. Cette mesure repose sur des données obtenues en demandant aux personnes directement, à l'aide d'enquêtes, si elles ont vécu des situations ou adopté des comportements dont on sait qu'ils correspondent à un accès restreint à la nourriture.

Systèmes alimentaires

Ensemble des acteurs - et de leurs activités interdépendantes d'ajout de valeur - participant à la production, l'agrégation, la transformation, la distribution et la consommation des produits alimentaires ainsi qu'à l'élimination des déchets correspondants. Les systèmes alimentaires comprennent tous les produits alimentaires issus de la production végétale et animale, de la forêt, de la pêche et de l'aquaculture, ainsi que les contextes plus larges, économique, sociétal et naturel, dans lesquels ces divers systèmes de production sont intégrés.

Systèmes d'Echange Locaux (SEL)

Les SEL constituent un mouvement d'initiatives locales visant à redéfinir, à travers une autre monnaie, le cadre économique dans lequel se réalisent les échanges. La monnaie en question est virtuelle et ne fait pas l'objet d'accumulation continue, mais accessible à tous ceux qui voudraient vivre autrement que sous le pouvoir de la monnaie traditionnelle.

2. Mesures et Stratégies de lutte contre l'insécurité alimentaire

Stratégie axées sur les plantes

Promotion de régimes alimentaires dans lesquels les céréales complètes, les fruits, les légumes, les fruits à coque et les légumineuses représentent une plus grande proportion des aliments consommés.

En termes de systèmes alimentaires, tous les acteurs participant à la production, l'agrégation, la transformation, la distribution et la consommation des produits alimentaires ont leurs mots à dire dans la recherche de solutions à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Il en est de même pour les acteurs des secteurs connexes au secteur agricole et ayant de répercussions importantes sur la nutrition et ses avatars. Il s'agit des agents de santé, des marchés, de la restauration etc.

Transition nutritionnelle

Avec l'augmentation des revenus et l'urbanisation des populations, les aliments riches en glucides complexes et en fibres font place à des aliments à plus forte densité énergétique, plus riches en sucre, en matières grasses et/ou en sel. Ces tendances mondiales s'accompagnent d'une transition démographique qui va dans le sens d'une augmentation de l'espérance de vie et d'une réduction des taux de fécondité. Dans le même temps, les schémas de morbidité s'éloignent des maladies infectieuses et des carences nutritionnelles pour s'orienter vers des taux plus élevés d'obésité chez les enfants, de maladies cardiovasculaires et de certains types de cancer.

Les manifestations de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle seraient orientées vers les stratégies d'adaptation d'urgence en liquidant les avoirs dès les premiers instants. Ensuite, les pertes en vie et des moyens d'existence seraient les cas extrêmes les plus manifestes. Alors, comment sauver les avoirs, les vies et les moyens d'existence chez des personnes qui ont vécu l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ?

Par des stratégies de diversification des produits agricoles ;

Par des stratégies d'iodation universelle du sel ;

Par des mesures de facilitation appropriées afin d'accélérer les progrès dans les domaines de la finance et des marchés, de la science et la technologie, et de la gestion des risques ;

Par des mesures rendant effectives l'égalité et l'équité entre homme et femme dans l'accès à la formation, à l'alphabétisation et aux structures de prise de décision dans le secteur agricole ;

Par des formations en naturothérapeute ;

Par des démonstrations culinaires aux familles en associant les femmes aux voies de la conquête de la santé par des cours de cuisine, et les enfants avec des sorties pédagogiques dans la nature ; Par la gestion d'une boutique de distribution de produits diététiques et

Par l'animation d'émissions radiophoniques et télévisuelles d'information, d'éducation et de communication sur l'alimentation saine.

Par la stratégie de supplémentation en capsules de vitamine A pour les nouvelles accouchées et les enfants de 6 à 59 mois ;

Par l'autonomisation effective des femmes, car elle est le plus efficace de tous les moyens de parvenir au développement ;

Par l'amélioration de l'accès des groupes vulnérables aux soins et aux services de nutrition à travers la mise en œuvre d'un PMA/Nut intégré aux autres activités, tant en stratégie fixe qu'en stratégie avancée au niveau des formations sanitaires ;

Par l'application des activités du PMA/Nut au niveau communautaire et dans les CPS et la définition et la mise en œuvre d'un PMA/Nut en milieu scolaire ; et,

Par l'amélioration de la qualité des services et soins de nutrition.

Il faut également tenir compte des stratégies déjà annoncées, mais dont les objectifs ne seraient pas atteints à 100 pour cent.

Rappel des principaux axes stratégiques retenus dans la stratégie nationale de l'ANJE établie pour la période 2008-2013 et qui pourraient être reconduits :

Promotion d'une alimentation appropriée ;

Alimentation du nourrisson et du jeune enfant et VIH ;

Alimentation saine et adéquate des nourrissons et jeunes enfants en situations particulières ;

Renforcement institutionnel et mesures d'accompagnement ;

Développement d'un plan de communication pour un changement de comportement ;

Promotion de la nutrition maternelle ;

Promotion de la recherche en matière d'ANJE (Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant) ;

Suivi et Evaluation de la mise en œuvre de la stratégie nationale d'ANJE.

Assistance de renforcement de la résilience des populations en sous-pression (environ 10%) ;

Assistance à la correction du risque de prévalence élevée d'avitaminose A au Bénin (82,8% au Nord et 63,6% au Sud du pays) ;

Assistance à la correction du risque de carences en micronutriments qui pourraient avoir de l'importance pour la santé maternelle et infantile au Bénin : carence en calcium, vitamine B12, acide folique et vitamine D.

3. Perspectives en termes de mesures et stratégies de réduction de l'insécurité alimentaire

Pour s'attaquer aux causes sous-jacentes de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, les membres du G8 entendent concentrer leurs ressources clés et d'autres contributions sur des investissements de haute priorité et à fort impact dans le cadre du PNIA et notamment sur le développement des 33 communes du Bénin à risque élevé d'insécurité alimentaire, mais également dans les autres communes où des poches d'insécurité alimentaire existent.

Principaux engagements politiques

Le Bénin est partie prenante des engagements pris par les chefs d'État et de Gouvernement à l'issue des sommets mondiaux de l'alimentation et de la nutrition et du sommet du millénaire pour le développement. Le gouvernement du Bénin entend poursuivre les objectifs de politique énoncés ci-dessous en vue d'instaurer davantage un climat de confiance nationale et internationale du secteur privé afin d'accroître l'investissement agricole de manière significative, avec pour objectif global la réduction de la pauvreté, l'élimination de la faim et de la malnutrition.

La concrétisation de ces engagements passe pour l'essentiel par les actions suivantes :

- i) l'amélioration du climat des affaires et le dialogue avec les investisseurs locaux et internationaux;
- ii) la poursuite et la finalisation des réformes structurelles engagées ;
- iii) l'adoption et la mise en œuvre d'une fiscalité de développement et
- iv) la facilitation de l'accès au crédit.

En ce qui concerne le secteur agricole, les engagements sont orientés vers :

- i) la promotion de l'entrepreneuriat agricole et la professionnalisation des acteurs,
- ii) la mise en œuvre de l'approche « chaîne de valeurs ajoutées » dans la promotion des filières agricoles,
- iii) l'investissement par l'État et ses partenaires dans la mise en place des infrastructures, logistiques et support de la compétitivité des filières agroalimentaires adaptées et
- iv) la mise en œuvre de la stratégie de diversification des produits agricoles (annexe 1).

Dans le secteur de l'alimentation et de la nutrition, le gouvernement du Bénin entend :

- i) renforcer l'institutionnalisation du secteur de l'alimentation et de la nutrition
- ii) garantir à chaque individu un état nutritionnel satisfaisant à travers la mise en œuvre du Programme National d'Alimentation et de Nutrition Axé sur les Résultats (PANAR).

Le gouvernement du Bénin réaffirme sa volonté de mettre en place les ressources humaines et financières, et les mécanismes de dialogue avec le secteur privé par la mise en œuvre effective des mesures prioritaires issues des recommandations de la Table Ronde Dialogue Public/Privé, les agriculteurs et autres parties prenantes, dans une démarche de synergie entre tous les ministères dont la participation est nécessaire pour obtenir des résultats tangibles et durables, sur le bien-être des populations.

Engagements du secteur privé

Étant donné la nécessité de travailler dans le cadre de partenariats appropriés pour la réalisation des objectifs fixés dans le PNIA et le PANAR, les producteurs et leurs organisations, le secteur privé et les organisations de la société civile s'engagent à collaborer efficacement avec le gouvernement pour la mise en place d'actions et d'initiatives qui auront un impact considérable sur la réduction de la pauvreté dans le pays et l'amélioration de l'état nutritionnel de la population. De façon spécifique, des représentants du secteur privé ont indiqué leur intention d'investir dans le secteur agricole, de l'alimentation et de la nutrition au Bénin par le biais de lettres d'intention dûment signées. Ils ont également exprimé leur intention de participer

et de contribuer à des mécanismes de consultations globales, inclusives et durables entre eux et le gouvernement.

Responsabilités partagées

Les membres du G8, le gouvernement du Bénin et le secteur privé confirment leur intention de prendre en compte les directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux eaux et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale adoptées par le comité de la sécurité alimentaire mondiale en mai 2012, ainsi que les Principes pour un Investissement Agricole Responsable (PRAI) produits par plusieurs organisations internationales et approuvés, entre autres, par le G8 et le G20, qui font l'objet d'un processus de consultation. En outre, ils ont l'intention d'œuvrer de concert à l'élaboration de programmes pilotes de mise en œuvre des Directives volontaires et des PRAI au Bénin.

Coordination et collaboration

Reconnaissant les rôles et responsabilités qui sont les leurs dans la mise en œuvre et le suivi -évaluation du PNIA, les membres du G8 entendent coordonner leurs efforts pour renforcer leur efficacité. Le chef de file du processus d'élaboration du Cadre de Coopération est la République Fédérale d'Allemagne. Quant à la mise en œuvre, afin de ne pas créer de dispositifs parallèles, le chef de file au Bénin sera le Conseil National de l'Alimentation et de la Nutrition (CAN) qui, a entre autre pour mission d'assurer la coordination des actions liées à l'alimentation et à la nutrition. Les pays G8, y inclus l'Allemagne, sont disponibles à accompagner dans ce sens. À ce titre, le CAN coordonnera les interventions de tous les cadres de concertation des partenaires de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (groupe thématique alimentation, nutrition et sécurité alimentaire - GTANSA) et de la plateforme des partenaires techniques et financiers SUN au Bénin. Le G8 et le gouvernement du Bénin encouragent la participation d'autres pays et partenaires pour collaborer à la mise en œuvre.

4. Exemple des filets sociaux : Systèmes d'échange locaux (SEL)

Les SEL » sont le vecteur par lequel les selistes (membres) cherchent à renforcer le lien social, à la fois à travers un accès facilité aux biens et services proposés et grâce au développement d'une certaine forme de convivialité dans les relations interpersonnelles. Il s'agit de permettre un accès facilité à certains produits et services dont une partie de la population est privée dans les réseaux monétaires traditionnels. Par exemple, la plupart des SEL considèrent qu'une heure de travail a la même valeur quel que soit son objet.

Que fait le membre de SEL ?

- dé-fétichiser l'argent en se libérant du dogme de la liquidité;
- repousser les conceptions "marchandisées" de l'argent ;
- penser d'abord à l'échange lui-même et non à la place occupée par l'argent traditionnel ;
- ne pas laisser l'argent traditionnel jouer le rôle d'intermédiaire anonyme des échanges ;
- rechercher la personnalisation conviviale des interactions économiques ;
- chercher à renforcer le lien social, à la fois à travers un accès facilité aux biens et services proposés
- développer une certaine forme de convivialité dans les relations interpersonnelles ;
- accéder à une agréable sociabilité, mais aussi d'insertion sociale et d'accès à un niveau et à une qualité supérieurs de consommation;

Trois fonctions de l'argent traditionnel : unité de compte, celle de moyen de paiements et, celle de réserve de la valeur. La monnaie des SEL ne joue pas la dernière fonction.

Un exemple de ce type de réseau est le groupe endogène Ajolou.

Conclusion

La longue liste d'activités de projets partenariaux documentés et déjà mis en œuvre au Bénin ont probablement produit des effets limités. Alors, en apprenant des leçons du passé, l'orientation à donner aux axes et projets d'activités dans le cadre du présent séminaire devrait viser la simplicité et surtout des filets sociaux existants par lesquels infléchir l'insécurité alimentaire tributaire du changement de paradigme.

Références

Agostinelli, S. ; M. Ouvrard ; E. Lombardo ; M. Metge et S. Arvanitakis, 2014. « La création du social par l'objet réseau », *Sciences de la société* [En ligne], 91 | 2014, mis en ligne le 16 avril 2015, consulté le 23 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/sds/1308> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/sds.1308>.

FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2020. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020. Transformer les systèmes alimentaires pour une alimentation saine et abordable*. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/ca9692fr>

Lassere D. G. et M. Jochum, « Les usages engagés de l'argent », *Terrains/Théories* [En ligne], 1 | 2015, mis en ligne le 24 novembre 2014, consulté le 23 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/teth/406> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/teth.406>

PAGR-SANAD, CILSS, UEMOA, ECOWAS, UE 2020. Rapport régional sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle 2020

République du Bénin 2013. Cadre de Coopération du G8 à l'appui de la « Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition » au Bénin

République du Bénin 2009 Plan Stratégique de Développement de l'Alimentation et de la Nutrition - Partie A Diagnostic de la Situation Nutritionnelle, Banque Mondiale et Core Group

République du Bénin 2017. Analyse Globale de la Vulnérabilité et de la Sécurité Alimentaire (AGVSA) Rome, Italie.

Communication 4 : Causes profondes des risques d'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans le contexte du changement de paradigme

Introduction

Les causes profondes des risques sur la sûreté nutritionnelle auraient leurs racines dans le comportement de l'agriculteur plongé dans le désarroi que lui aurait causé la mondialisation. Il ne s'agirait pas ici de discuter de la mondialisation, mais plutôt des causes à la base des risques encourus. Pour cela, quelques clarifications conceptuelles ont été nécessaires : la sécurité alimentaire, la sûreté nutritionnelle, la relation de causalité et un rappel de la logique verticale en planification. La première section a surtout évoqué les causes des risques sur la sûreté nutritionnelle, alors que la deuxième a mis en exergue la sûreté nutritionnelle dans le contexte du changement de paradigme.

1) Clarification conceptuelle

Sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire est définie comme un état ou une condition "quand tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique, social et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins" (FAO, 1996, 2012). Alors, la sûreté nutritionnelle, quant-à-elle est définie comme un état de sécurité alimentaire dans lequel non seulement les besoins énergétiques et les préférences alimentaires sont assurés, mais également les besoins en vitamines et en nutriments nécessaires pour une vie saine et active.

Sûreté nutritionnelle

La sûreté nutritionnelle est définie comme un état de sécurité nutritionnelle, mais qui prend en compte tous les risques qui pourraient rendre les aliments préjudiciables à la santé du consommateur.

Relation de causalité :

A cause B ; B cause C ; alors A cause C.

Quand A cause B, il n'y a pas une situation inverse, c'est-à-dire B ne pourrait causer A.

Toutefois, Si A cause B, et que B cause C, il pourrait y avoir A cause C.

Rappel de la logique verticale en planification

Comment en descendant

Pourquoi en montant

L'intérêt ici est qu'une vision aussi large soit-elle pourrait être déclinée jusqu'à trouver sa petite portion qui serait soit une activité ou un projet d'activités en posant la question, comment ? A l'inverse, une petite activité ou un petit projet d'activités pourrait être rattachée à une vision très globale en posant à chaque étape la question, pourquoi ?

2) Qu'est-ce qui cause les risques d'insécurité alimentaire et nutritionnelle ?

Les aspects causant ou exacerbant les risques sur la sûreté nutritionnelle sont variés. Il est cependant possible d'organiser ces risques selon les critères de non accessibilité physique, économique et sociale et surtout en causes fondamentales, immédiates et adjacentes.

Causes selon les critères d'accessibilité physique, économique et sociale

En termes de non accessibilité physique, la pandémie du Covid_19 pourrait restreindre les flux physiques d'aliments et les zones déficitaires ne pourraient pas être servies. Traditionnellement, les risques associés à des chocs tels que la sécheresse, les inondations, les mauvaises récoltes ou les infestations, les fluctuations économiques, les Risques accrus de variabilité du climat et d'effets du changement climatique, les conflits, etc. sont physiques et inhérents dans les pays en développement dont le Bénin.

En termes de non accessibilité économique, il faudrait observer que les pertes dues à la périssabilité de certains produits vivriers ou qu'on aurait affaire à des filières courtes continueraient de restreindre l'accessibilité. La Détérioration de la qualité des produits en serait une illustration patente. Cependant, ces risques ne seraient rien à comparer à la perte de moyens de subsistance (surtout en période de soudure). La Gestion des risques dans la production de l'aliment deviendrait un art non accessible à tous les agriculteurs. Les fluctuations des prix sur les marchés locaux et

régionaux pourraient autant englober des risques de la dimension physique qu'économique.

En termes de non accessibilité sociale, les caractérisations sociales telles que des personnes ayant des régimes purement végétaux, en particulier, pourraient comporter de grands risques d'insuffisance nutritionnelle. Par ailleurs, les Risques de non diversification des aliments nutritifs sont surtout l'apanage des pays en développement dont les seules cultures d'exportation sont le coton, le café, le cacao ou autres cultures non vivrières.

Il y aurait de plus en plus à s'inquiéter des risques sanitaires et surtout disposer des mesures à prévenir la contamination des aliments.

Un exemple très particulier de risque à caractère social serait celui de la carence chez le nourrisson, lequel serait augmenté dans le cas de carence au niveau de la maman.

Causes fondamentales, immédiates et adjacentes

Les causes fondamentales

- deux tiers de la population ont accès à une formation sanitaire dans leur localité, mais l'accès est inéquitable
- L'accessibilité géographique est acceptable (80%) selon le Ministère de la Santé; elle est quand même citée par les femmes comme problème important (45% des femmes)
- Par contre, l'accessibilité financière est un problème sérieux et comprendrait la cherté du transport pour y aller et la cherté des consultations et médicaments
- Le mauvais fonctionnement des services de santé publics est une barrière à la fréquentation aussi bien évoquée par les clients que par le Gouvernement
- Le genre au Bénin : la grande majorité des femmes travaillent et il s'agit pour la plupart d'un travail rémunéré. La femme serait souvent associée au choix de la nourriture à préparer chaque jour, mais c'est le conjoint qui déciderait généralement des soins de santé et des grosses dépenses du ménage. Quinze pour cent (15%) des femmes ne participeraient à aucune décision au niveau du ménage. Globalement, la femme participerait plus aux décisions avec l'âge. Presqu'une femme sur deux "accepterait" la violence familiale contre seulement 14% d'hommes.

-Le taux brut de scolarisation dans le primaire est élevé mais l'écart entre les filles et garçons serait au détriment des filles (18%). Il y a un problème de qualité de l'éducation. Les progrès accomplis dans l'éducation primaire universelle devraient être répercutés au niveau du secondaire.

-La population béninoise est jeune avec un taux d'accroissement élevé (3,25%). La population urbaine ferait 45% de la population totale du pays et aurait un rythme de croissance plus rapide (4,12%). Cette croissance de la population urbaine poserait de nombreux et complexes défis. Le vieillissement de la population commencerait à se manifester. -Au Bénin, la pauvreté monétaire aurait augmenté. La pauvreté non monétaire serait en recul, sauf pour les populations urbaines pour lesquelles elle aurait augmenté.

-Les ménages dirigés par les femmes seraient moins pauvres que ceux dirigés par les hommes. La pauvreté affecte tous les aspects de la vie humaine. Les pauvres seraient plus touchés par la petite corruption. La réduction de la malnutrition serait indispensable pour réduire la pauvreté au Bénin.

-L'économie du Bénin serait vulnérable aux chocs externes puisque les recettes d'exportation reposeraient pour une part importante sur le coton.

-L'agriculture de subsistance resterait le principal moyen d'existence de la population. La grande partie de la population active travaillerait dans le secteur informel (surtout l'agriculture et le petit commerce).

-Le continent Africain serait la région la plus vulnérable aux effets des changements climatiques. Le Bénin pourrait s'attendre à une hausse de température en moyenne de 2,5 à 3°C. Des incertitudes demeurerait concernant les précipitations

-La crise alimentaire mondiale affecterait disproportionnellement les plus pauvres et vulnérables de la société. Elle laisserait aussi son impact au Bénin. Les conséquences nutritionnelles seraient d'abord une réduction de la qualité du régime alimentaire (avec des signes souvent invisibles), ensuite de la quantité. Les enfants auraient des conséquences de santé à long terme et des chocs à court terme

-Le Bénin aurait une économie fragilisée par sa dépendance des marchés mondiaux à cause des exportations des matières premières sans grande valeur ajoutée.

-Pendant longtemps, le Bénin dépendrait des importations pour son approvisionnement en énergie ; ce qui fragiliserait davantage son économie.

-Au niveau mondial, l'aide publique au développement n'atteint toujours pas les 0,7% du PNB des pays industrialisés, un engagement pris il y a plusieurs années déjà mais suivi de peu d'effet. Depuis des décennies, un orage parfait (« a perfect storm ») sévit au Bénin faisant des ravages énormes parmi la population avec de pertes de vies, de santé, de développement intellectuel et de productivité. Les plus jeunes, les plus pauvres, les moins instruits en souffrent davantage.

-Le problème de la malnutrition au Bénin est complexe mais les solutions sont connues, faisables et ont un très bon rapport coût/efficacité. Il s'agit maintenant de créer les « conditions parfaites » de collaboration, de disponibilité des ressources et de saisir les opportunités pour une mise en œuvre à l'échelle.

Les Causes Immédiates

L'apport énergétique journalier par habitant n'est pas couvert à 100%;

Les céréales (surtout le maïs) jouent un rôle important dans le plat familial qui est généralement pauvre en micronutriments ;

La consommation de fruits et légumes est peu fréquente pour les ménages, par contre la plupart des ménages consomment de l'huile quasi quotidiennement ;

Un enfant malnutri, dont la résistance à la maladie est compromise, tombe malade, et la malnutrition empire (les enfants d'âge 6 à 24 mois sont les plus atteints ainsi que les enfants des milieux pauvres et ruraux) ;

Concernant les autres maladies infectieuses c'est la prévalence du VIH qui est relativement basse: 1,5% des femmes et 0,8% des hommes sont séropositifs ;

Les Causes Sous-jacentes

-La pauvreté alimentaire est endémique au Bénin: 33% des ménages au moins sont incapables de satisfaire les besoins minima alimentaires (61 des 77 communes sont en insécurité alimentaire) ;

-Des groupes à risque d'insécurité alimentaire grave: les petits exploitants agricoles du sud, les populations des pêcheurs, et les familles à faibles revenus urbaines.

-Les soins fournis actuellement aux femmes et enfants permettraient d'identifier des opportunités d'amélioration, notamment l'allaitement maternel exclusif, l'alimentation du nourrisson, du jeune enfant et de la femme enceinte et allaitante. Au Bénin, la plupart des enfants sont allaités (95%) pour une durée moyenne de 21,5 mois.

-7% des décès d'enfants de moins d'un an sont attribuables aux mauvaises pratiques d'allaitement maternel (le pays perd 10 milliards de FCFA chaque année), plus de 25% du budget annuel du Ministère de la Santé, à cause des pratiques inadéquates d'allaitement maternel.

-Introduction de l'alimentation complémentaire (à 6 mois) est une étape critique dans la vie du nourrisson (alimentation doit être fréquente et riche en énergie et nutriments)

-La couverture vaccinale des enfants complètement vaccinés contre les maladies cibles du PEV est faible

Les soins prénatals pour les femmes

-Faible mutualisation des contacts avec ce groupe vulnérable (femmes) pour passer des informations sur la nutrition.

-Régularisation du nombre de visites prénatales chez les femmes, même celle du village

- Presque 8 naissances sur dix ont lieu dans un établissement de santé

-Mauvaise qualité des services de Santé de la Reproduction

-Les comportements d'assainissement et d'hygiène sont problématiques

-Environ deux tiers des ménages n'ont pas de toilette ou de latrine et presque deux tiers des ménages ne bénéficient pas d'eau potable (70% des ménages en ont accès selon AGVSAN)

-Les services d'assainissement et d'évacuation des déchets dans les villes ne suivent pas la croissance de la population urbaine;

-L'hygiène et l'assainissement dans les villes deviennent alors un problème urgent.

-Au maximum un tiers des enfants malades est traité dans une structure sanitaire ou par un prestataire assermenté des services de santé

-Une forte proportion des femmes ne connaissent pas et/ou ne respectent pas les principes de base en matière de nutrition des enfants malades

-Le paludisme, cause d'anémie ;

-Concernant la prévention, l'utilisation du MII n'est pas répandue: un enfant de moins de 5 ans sur cinq et une femme (enceinte) sur cinq dorment sous MII et 8 femmes enceintes sur 10 ont pris des antipaludéens

- Les comportements préventifs et curatifs appropriés contre le paludisme sont plus fréquents dans les ménages les plus riches, dont la mère est instruite et dans le milieu urbain.

3) Sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le contexte du changement de paradigme

Au regard des aspects soulevés dans la section ci-dessus, le changement de paradigme deviendrait un aspect aggravant de l'insécurité alimentaire et donc de la non sureté nutritionnelle. Dans un premier temps, le changement de paradigme permettrait de mettre sur le marché les produits alimentaires les plus qualifiés en quantité et en qualité, ceci à cause des exigences du marché. Dans un second, l'agriculteur retournerait sur le marché afin d'acheter les mêmes produits en cas de rupture du stock conservé. A ce stade, plusieurs cas de figure pourraient être envisagés en termes de sureté nutritionnelle. Premièrement, une baisse drastique du niveau de sureté nutritionnelle dès la récolte du fait de la qualité des produits mis sur le marché et de la moindre qualité des restes conservés pour les besoins de consommation. Deuxièmement, le pouvoir d'achat de l'agriculteur ne pourrait lui permettre d'accéder qu'à des produits de moindre qualité nutritionnelle. Ce qui prolongerait la durée de la dénutrition des membres de son ménage et provoquerait les risques sanitaires et des maladies graves. Troisièmement, l'alternative à la dénutrition existerait au cas où les transferts opérés par les familles qui auraient émigré dans les grandes villes ou dans les pays développés viendraient combler les déficits.

L'éducation jouerait un rôle clé dans la résilience des ménages et surtout de l'agriculteur. Les programmes scolaires et la pédagogie pourraient favoriser une évolution positive des comportements dans le sens de la réduction des risques et des catastrophes et promouvoir la résilience, le développement social et la sureté alimentaire et nutritionnelle des ménages

Conclusion

Les causes de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle seraient nombreuses. Elles recouperaient les dimensions physiques, économiques et sociales. Cependant, ce serait à l'agriculteur qu'il reviendrait d'opposer à la forte pression du marché une

certaine résilience. Malgré Le changement de paradigme, le présent séminaire a pour mission d »envisager les voies et moyens pour inverser l'actuelle tendance.

Ce serait donc le modèle-type d'agriculteur ayant adopté un changement de paradigme auquel nous envisagerions des solutions de sortie de crise au cours du séminaire.

Références

FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2020. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2020. Transformer les systèmes alimentaires pour une alimentation saine et abordable*. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/ca9692fr>

PAGR-SANAD, CILSS, UEMOA, ECOWAS, UE 2020. Rapport régional sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle 2020

REPUBLIQUE DU BENIN 2017. Analyse Globale de la Vulnérabilité et de la Sécurité Alimentaire (AGVSA) Rome, Italie.

République du Bénin 2009. PLAN STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT DE L'ALIMENTATION ET DE LA NUTRITION Partie A DIAGNOSTIC DE LA SITUATION NUTRITIONNELLE

Communication 5 : Dispositifs de filets sociaux pour réduire les risques nutritionnels dans le contexte du changement de paradigme

Introduction

La documentation a permis de constater que de multiples actions sont allées dans le sens de la rectification de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Bénin, y compris même des lettres d'intention des opérateurs économiques. Ce qui fut anticipé arriva, malgré les efforts des uns et des autres. Alors, devrait-elle essentielle la question de savoir s'il faudrait continuer comme le passé ou donner un coup de boutoir dans les relations intriquées et multi-facettes entre les acteurs ? Encore, faudrait-il bien comprendre ce qui serait attendu en agitant le recours au filet social comme une solution, le changement de paradigme de l'agriculteur comme le problème et bien entendu l'insécurité alimentaire et nutritionnelle comme l'effet ou la conséquence ? Force serait de constater le rôle facilitateur qu'auraient joué les opérateurs privés dans la disparition de la résilience légendaire des communautés rurales d'antan à la globalisation. Il en serait de même pour l'Etat. Alors, un PPP pourrait-il soutenir le filet social de localisation de la globalisation ? Et comment pourrait le filet social intervenir dans la réduction ou l'atténuation des risques nutritionnels dans le contexte du changement de paradigme de l'agriculteur ?

1. Qu'est-ce qu'un dispositif de filet social ?

Le réseau est ce qui attrape dans son filet, ce qui relie ensemble, qui entrelace, qui entrecroise, qui fait communiquer et qui met en relation des éléments entre eux (Agostinelli et al., 2014). La notion de réseau était alors associée aux propriétés structurelles. Le structurel associe les règles et les ressources alors que les structures sont des ensembles isolables de règles et de ressources. Les individus communiquent donc entre eux en modifiant le structurel, c'est-à-dire les règles et les ressources. Contrairement aux réseaux sociaux modernes sur le net, qui n'encouragent pas une démarche volontaire des individus, c'est-à-dire les internautes ne décident pas qui solliciter volontairement, le filet social utilisé dans les communautés traditionnelles serait un réseau social composé d'individus reliés par des liens d'affinité (Choquet, 2014).

Dans le cas de figure, l'affinité invoquée ici serait un liant ou une connexion qui servirait de caution solidaire au sein du réseau. Alors, le groupe ou le réseau pourrait fonctionner selon la gouvernance publique telle que décrite par Ostrom (1990).

L'intérêt ici d'un filet social relève de la nature de l'évènement et de l'importance qu'il revêt pour les communautés. Pour Choquet (2014), la notion d'évènement laisse entrevoir un potentiel de transformation, d'évolution et de nouvelles relations. En effet, c'est l'objet utilisé qui fait la différence entre le pêcheur et le chasseur dans un réseau (Agostinelli et al., 2014).

2. Un filet social type pourrait-il être soutenu par un PPP ?

Alors, l'évènement que constitue le changement de paradigme de l'agriculteur pourrait servir de déclic pour amener des opérateurs économiques privés à s'investir dans des politiques sociales avec le parapluie des PTFs et de l'Etat (Marty, 2016). Cette innovation pourrait être assimilée à un nouveau type de Partenariat Public-Privé (PPP), déjà expérimentée dans les pays développés. L'Etat bénéficierait donc des capacités du secteur privé en termes d'innovation et d'efficacité. Il serait aussi attendu la résistance légendaire du secteur privé à aller vers les projets sociaux. Or, ce nouveau type de PPP permettrait également d'envisager autrement l'articulation de l'homme à son action et à son adaptation à un nouvel environnement (Choquet, 2014). Le déterminisme social ferait place à la liberté des individus qui cherchent à s'adapter aux nouvelles conditions.

Que de chemin parcouru dans l'intéressement du secteur privé à investir dans l'agriculture ou dans les activités connexes. L'appréhension de l'importance du changement de paradigme et la nécessité de localiser le global donneraient raison à l'Etat accompagné des PTFs à susciter l'adhésion du secteur privé béninois dans une aventure sociale. Un point d'honneur devrait être accordé au filet social dans lequel serait impliqué le secteur des opérateurs économiques pour donner un coup de fouet à l'éradication de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle issue du changement de paradigme de l'agriculteur.

En effet, pour reprendre la relation de causalité, l'effet dévastateur de la globalisation sur l'agriculteur n'avait connu son épilogue sans le relai que constituaient les opérateurs économiques privés. Les mieux lotis d'entre eux auraient intérêt à conjuguer les idées pour arriver à un filet social qui sortirait

l'agriculteur des ornières et non l'enliseraient dans un état qui, à terme, ferait disparaître les opérateurs économiques.

D'où, en plus des filets sociaux traditionnels, il serait recommandé un type de filet social soutenu par un PPP qui investirait effectivement dans les politiques sociales. L'Etat en porterait la garantie et les PTFs en seraient des garants.

3. Comment le filet social pourrait-il intervenir dans la réduction ou l'atténuation des risques nutritionnels dans le contexte du changement de paradigme de l'agriculteur ?

Le changement de paradigme de l'agriculteur serait le surgissement de quelque chose qui arriverait indépendamment de la volonté première des individus et qui les laisserait dans un état de perplexité, de questionnement du sens. Toutefois, semblerait-il qu'aujourd'hui pourrait s'y ajouter une autre dimension, celle où l'individu ou le collectif (ici le séminaire) déciderait d'être à l'origine d'un événement. Pourquoi pas donc une vision dynamique, volontariste qui pourrait être désignée ou nommée « le projet d'événement ». Ce projet viserait à faire financer par des investisseurs privés (opérateurs économiques) des programmes sociaux en conditionnant leur remboursement et leur niveau de rémunération financière à la réalisation d'objectifs de performance sociale. Les mécanismes et les critères associés seraient décidés sans démagogie au cours de l'assise du séminaire et au Bénin dirait-on que les acteurs auraient fait dos à de longues listes de vœux pieux. En effet, la documentation aurait permis de découvrir même des engagements d'acteurs dont les opérateurs économiques, restés à l'étape de lettres d'intention (cf. p. 4 ; Rép. du Bénin, 2009).

Conclusion

Une telle entreprise conserverait sa richesse de suggestions théoriques et méthodologiques, même lorsque les sociétés dites hier archaïques - auxquelles Marcel Mauss se référait - avaient commencé à subir l'épreuve de la modernisation. Il faudrait concevoir que l'examen des phénomènes sociaux totaux, ainsi soumis aux forces nouvelles de changement, permettrait d'accéder largement aux

manifestations d'une dynamique sociale elle-même totale, le changement de paradigme de l'agriculteur.

Ces crises alimentaires et nutritionnelles latentes concerneraient la quasi-totalité de la société, les institutions comme les groupements et les symboles sociaux. Qui pourrait y échapper ?

Les désajustements constitueraient autant d'issues permettant à l'analyse de s'insinuer et de saisir non seulement les phénomènes de contact entre la mondialisation et la société qui subit la mondialisation, mais encore de mieux comprendre cette dernière dans ses formes traditionnelles, en manifestant certaines faiblesses caractéristiques ou certaines structures et représentations collectives supposées irréductibles. En renforçant les liens existants, la proposition de filet social associerait des éléments « étrangers » ; elle organiserait la compétition, elle ajusterait l'économie de subsistance à l'économie de traite d'abord, à l'économie monétaire ensuite.

Références

Agostinelli, S. ; M. Ouvrard ; E. Lombardo ; M. Metge et S. Arvanitakis, 2014. « La création du social par l'objet réseau », *Sciences de la société* [En ligne], 91 | 2014, mis en ligne le 16 avril 2015, consulté le 23 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/sds/1308> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/sds.1308>.

Balandier, G. « Phénomènes sociaux totaux et dynamique sociale », *SociologieS* [En ligne], Découvertes / Redécouvertes, Georges Balandier, mis en ligne le 28 octobre 2008, consulté le 23 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/2243>

Choquet, I. 2014. « Le social est le réseau et le réseau est de plus en plus social », *Sciences de la société* [En ligne], 91 | 2014, mis en ligne le 16 avril 2015, consulté le 23 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/sds/976> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/sds.976>

Frédéric Marty, F. 2016. « Les contrats à impact social : une nouvelle génération de PPP pour les politiques sociales ? », *Politiques et management public* [En ligne], Vol 33/3-4 | 2016, mis en ligne le 12 janvier 2021, consulté le 25 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/pmp/10442>

Ostrom, E. 1990. The Evolution of Institutions for Collective Action; Alt, J.E., North, D.C., Eds.; Political; Cambridge University Press: Cambridge, UK.

République du Bénin 2009 Plan Stratégique de Développement de l'Alimentation et de la Nutrition - Partie A Diagnostic de la Situation Nutritionnelle, Banque Mondiale et Core Group.

Communication 6 : Opérationnalisation des filets sociaux pour réduire les risques nutritionnels dans le contexte du changement de paradigme

1. Rappel en planification

Planifier, c'est organiser l'emploi des facteurs de production d'un bien ou d'un service en vertu d'une décision centralisée, alors que dans une économie de marché, c'est le profit qui se charge de cette régulation.

Ceci suggère un objectif à atteindre dans un temps donné, avec des moyens ou ressources disponibles, une méthodologie ou stratégie de conduite d'activités propices pour l'atteinte de l'objectif.

Comment planifier ?

Il s'agit d'adopter la meilleure méthodologie ou démarche permettant d'aller du début à la fin de l'exercice de planification.

Pourquoi planifie-t-on ?

Parce que le futur est incertain et il est bon de planifier afin d'en assurer la certitude.

Que planifie-t-on ?

Il s'agit d'un contenu ou d'un objectif. Ici, il s'agit de filets sociaux devant permettre d'inverser les effets néfastes du changement de paradigme de l'agriculteur.

2. Approche générale de la notion de projets (exemples d'outils de diagnostic participatif : SEPOCA, FFOM, Diagramme de venn etc.)

Exemple d'un outil, le Cadre logique

C'est un outil de gestion à plusieurs usages :

Il sert à concevoir de projets

Il sert à planifier les activités d'un projet

Il sert enfin à évaluer un projet.

Qu'est-ce que le cadre logique ?

Une matrice à quatre colonnes dont les intitulés sont :

Description

Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)

Sources / Moyens de vérification

Hypothèses fortes ou Présuppositions importantes

Logique verticale

Elle répond aux questions :

- i) Comment en descendant
- ii) Pourquoi en montant

Logique horizontale

Il s'agit de déterminer en groupe les hypothèses fortes. Ensuite, on évolue vers les IOV, les sources ou moyens de vérification.

Cette méthode du cadre logique étant très lourde pour la conception des projets, il faudrait recourir à l'arbre de problèmes. Il existe une parfaite harmonie ou équivalence entre Problèmes, Objectifs, Résultats et Produits.

3. Techniques d'élaboration des projets

Il est donc loisible de commencer par un arbre de Problèmes et une fois l'arbre construit dans la simplicité, les actions découlant des fins de branche de l'arbre seraient reversées dans le tableau du cadre logique pour planifier les activités et compléter les IOV et les Sources ou Moyens de vérification.

Quelques colonnes seraient complétées au tableau pour obtenir par exemple les périodes d'exécution du projet (2021 à 2030), les financements et même l'attribution des partenariats de financement.

Conclusion

Il s'agit ici de susciter la discussion autour du travail à faire en ce qui concerne la planification des activités d'une part et les compléments à ajouter au cadre logique pour en faire un projet SMART (Specific, Measurable, Achievable, Realistic, and Timely - Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste dans le Temps) d'autre part.

Bibliographie

Banberger, Michael 1988 Role of community participation in development planning and project management

Bridier, Manuel; Michailof, Serge 1995 Guide pratique d'analyse de projets: évaluation et choix des projets d'investissements; 5ème édition

Brinkerhoff, D. W. et Tuthill, J. C. (1987): 'La Gestion Efficace des Projets de Développement : un guide à l'exécution et l'évaluation' - 2. ed., Kumarian Press, p. xvi, 136.

Casley, Denis, J.; Kumar, Krishna 1987 Project monitoring and evaluation in agriculture

Gittinger, Price, J. 1984 Economic analysis of agricultural projects, Collection EDI

Gueneau, Marrie-Christine 1986 Afrique: les petits projets de développement sont-ils efficaces?

Helmsing, A.H.J.B. (1989): 'Guidelines for District Level Promotion of Rural Industries', Department of Rural and Urban Planning, Teaching Paper, NE 2. p. 1-56.

UNIDO (1978): Manual for the preparation of Industrial Feasibility Studies, Prepared by the Industrial Centre for Industrial Studies of UNIDO, UN, New York.

Annexe 2 : Profil des agriculteurs attendus à l'atelier

Caractéristiques générales

Bon niveau d'instruction permettant de s'exprimer et de suivre un débat en Français

Etre hommes (4) et Femmes (6)

Avoir un âge entre 30 ans et 50 ans ou moins de 30 ans.

Avoir effectivement et régulièrement donné la priorité à la vente des produits vivriers qu'à l'autosuffisance alimentaire : 7

Etre encore sensible à l'autosuffisance alimentaire et donner la priorité à la consommation du ménage : 3

N°	Critères	Total	
		Hommes	Femmes
1	Avoir effectivement et régulièrement donné la priorité à la vente des produits vivriers qu'à l'autosuffisance alimentaire	Oui : 3	Oui : 4
		Non : 1	Non : 2
2	Avoir effectivement connu une soudure très difficile (avoir eu recours à l'endettement pour se nourrir)	3	4
3	Avoir bénéficié de circonstances favorables pour traverser la période de soudure	1	2

- 1) Savoir lire et parler Français, être un homme, avoir moins de 30 ans, avoir effectivement et régulièrement donné la priorité à la vente des produits vivriers, avoir effectivement connu une soudure très difficile (avoir eu recours à l'endettement pour nourrir son ménage)
- 2) Savoir lire et parler Français, être un homme, avoir entre 30 ans et 50 ans, avoir effectivement et régulièrement donné la priorité à la vente des produits vivriers, avoir effectivement connu une soudure très difficile (avoir eu recours à l'endettement pour nourrir son ménage)
- 3) Savoir lire et parler Français, être un homme, avoir moins de 30 ans, avoir effectivement et régulièrement donné la priorité à la vente des produits vivriers, avoir effectivement connu une soudure très difficile (avoir eu recours à l'endettement pour nourrir son ménage)
- 4) Savoir lire et parler Français, être un homme, avoir entre 30 et 50 ans et plus, avoir effectivement et régulièrement donné la priorité à l'autosuffisance alimentaire, avoir bénéficié de circonstances favorables pour traverser la période de soudure.
- 5) Savoir lire et parler Français, être une femme, avoir moins de 30 ans, avoir effectivement et régulièrement donné la priorité à la vente des produits vivriers, avoir effectivement connu une soudure très difficile (avoir eu recours à l'endettement pour nourrir ses enfants).
- 6) Savoir lire et parler Français, être une femme, avoir moins de 30 ans, avoir effectivement et régulièrement donné la priorité à la vente des produits vivriers, avoir effectivement connu une soudure très difficile (avoir eu recours à l'endettement pour nourrir ses enfants).

- 7) Savoir lire et parler Français, être une femme, avoir entre 30 et 50 ans, avoir effectivement et régulièrement donné la priorité à la vente des produits vivriers, avoir effectivement connu une soudure très difficile (avoir eu recours à l'endettement pour nourrir ses enfants).
- 8) Savoir lire et parler Français, être une femme, avoir entre 30 ans et 50 ans, avoir effectivement et régulièrement donné la priorité à la vente des produits vivriers, avoir effectivement connu une soudure très difficile (avoir eu recours à l'endettement pour nourrir ses enfants).
- 9) Savoir lire et parler Français, être une femme, avoir moins de 30 ans, avoir effectivement et régulièrement donné la priorité à l'autosuffisance alimentaire, avoir bénéficié de circonstances favorables pour traverser la période de soudure.
- 10) Savoir lire et parler Français, être une femme, avoir entre 30 ans et 50 ans, avoir effectivement et régulièrement donné la priorité à l'autosuffisance alimentaire, avoir bénéficié de circonstances favorables pour traverser la période de soudure.

Annexe 3 : Agenda de l'atelier

**Comment réduire les risques sur la sureté nutritionnelle dans un contexte de
changement de paradigme de l'Agriculteur ?**

Du 07 au 11 Juin 2021 à Lokossa (Link Hôtel)

Horaires	Activités	Responsable	Personne de contact
Jour 1			
7-9h	Enregistrement des participants	GIZ/ProSAR	
9h15-10h	Lancement officiel (discours)	GIZ/ProSAR , MAEP, SP/CAN, Universités	
	Mise en route de l'atelier : agenda et règles de conduites		
10h- 10h30	Pause-café et départ des officiels	GIZ/ProSAR	Service traiteur
10h30- 12h30	-Vision de ProSAR sur le nouveau paradigme de l'agriculteur (synthèse des TdRs) - Installation du présidium du séminaire - Echanges d'expériences entre les participants	GIZ/ProSAR/ Facilitation	Dr Houinsou DEDEHOUANOU (97621627/ 95424771)
12h30- 14h30	Pause déjeuner	GIZ/ProSAR	Service traiteur
14h30- 15h30	Communication 1 : Motivations qui sous-tendent la dynamique des paradigmes et lien avec la nutrition	Présidium	Présidium
15h30- 16h	Pause-café	GIZ/ProSAR	Service traiteur
16h- 17h30	Répartition des participants en groupes & Poursuite en groupes de la réflexion sur les motivations de la dynamique des paradigmes et lien avec la nutrition	Présidium / facilitation	Dr Houinsou DEDEHOUANOU (97621627/ 95424771)
Jour 2			
8h30- 8h45	Points de la première journée		
8h45- 10h30	Communication 2 + débats en plénière sur l'Identification des risques engendrés par la recherche de revenus au détriment de la sureté nutritionnelle des ménages	Présidium	

10h30-11h00	Pause-café	GIZ/ProSAR	Service traiteur
11h00-12h30	Poursuite en groupes de la réflexion sur l'Identification des risques engendrés par la recherche de revenus au détriment de la sureté nutritionnelle des ménages	Facilitation	Dr Houinsou DEDEHOUANOU (97621627/ 95424771)
12h30-14h30	Pause déjeuner	GIZ/ProSAR	Service traiteur
14h30-16h	Communication 3 + débats en plénière sur Réduction des risques sur la sureté nutritionnelle à travers la proposition des dispositifs de filets sociaux suivant les catégories d'acteurs	Présidium	
16h-16h30	Pause café	GIZ/ProSAR	Service traiteur
16h30-17h30	Poursuite en groupes de la réflexion sur la Réduction des risques sur la sureté nutritionnelle à travers la proposition des dispositifs de filets sociaux suivant les catégories d'acteurs	Facilitation	Dr Houinsou DEDEHOUANOU (97621627/ 95424771)
Jour 3			
8h30-8h45	Points de la deuxième journée		
8h45-10h30	Communication 4 et débats en plénière sur les causes profondes des risques sur la sureté nutritionnelle dans le contexte du changement de paradigme et suivant les catégories d'acteurs	Présidium	
10h30-11h00	Pause café	GIZ/ProSAR	Service traiteur
11h00-12h30	Finalisation en groupes de la réflexion sur les causes profondes des risques sur la sureté nutritionnelle dans le contexte du changement de paradigme et suivant les catégories d'acteurs	Facilitation	Dr Houinsou DEDEHOUANOU (97621627/ 95424771)
12h30-14h30	Pause déjeuner	GIZ/ProSAR	
14h30-15h30	Communication 5 en plénière sur les dispositifs de filets sociaux pour réduire les risques nutritionnels dans le contexte du changement de paradigme et suivant les catégories d'acteurs	Présidium	

15h30-16h00	Pause café	GIZ/ProSAR	Service traiteur
16h00-17h30	Finalisation des dispositifs de filets sociaux pour réduire les risques nutritionnels dans le contexte du changement de paradigme et suivant les catégories d'acteurs	Facilitation	Dr Houinsou DEDEHOUANOU (97621627/95424771)
Jour 4			
8h30-8h45	Points de la troisième journée		
8h45-10h30	Communication et débats en plénière sur l'opérationnalisation des filets sociaux pour réduire les risques nutritionnels dans le contexte du changement de paradigme et suivant les catégories d'acteurs	Présidium	
10h30-11h00	Pause café	GIZ/ProSAR	Service traiteur
11h00-12h30	Finalisation de l'opérationnalisation des filets sociaux pour réduire les risques nutritionnels dans le contexte du changement de paradigme et suivant les catégories d'acteurs	Facilitation	Dr Houinsou DEDEHOUANOU (97621627/95424771)
12h30-14h30	Pause déjeuner	GIZ/ProSAR	Service traiteur
14h30-16h	Poursuite de la finalisation de l'opérationnalisation des filets sociaux pour réduire les risques nutritionnels dans le contexte du changement de paradigme et suivant les catégories d'acteurs	Facilitation	Dr Houinsou DEDEHOUANOU (97621627/95424771)
16h-16h30	Pause café	GIZ/ProSAR	Service traiteur
16h30-17h30	Poursuite de la finalisation de l'opérationnalisation des filets sociaux pour réduire les risques nutritionnels dans le contexte du changement de paradigme et suivant les catégories d'acteurs avec consignes de déposer les rapports au présidium	Facilitation	Dr Houinsou DEDEHOUANOU (97621627/95424771)
Jour 5			
8h30-8h45	Points de la quatrième journée		
8h30-10h30	Poursuite de la finalisation en groupes de l'opérationnalisation	Facilitation / Présidium	Dr Houinsou DEDEHOUANOU

	des filets sociaux suivant les catégories d'acteurs et élaboration simultanée du rapport de séminaire par le présidium Restitution en plénière des résultats des travaux de groupes		(97621627/ 95424771)
10h30- 11h00	Pause café	GIZ/ProSAR	
11h- 12h30	Présentation du rapport général du séminaire et validation en plénière	Présidium	
12h30- 14h30	Pause déjeuner et cérémonie officielle de clôture du séminaire	GIZ/ProSAR	
Jour 6			
8h30- 8h45	Départ des participants	GIZ/ProSAR	

Annexe 4 : Suggestions de formulation par groupe d'acteurs

Acteur Etat

- Faire référence à la constitution et surtout réclamer le respect du devoir de protection de la population sans exception
- Faire référence aux règles et textes de lois de la république
- Faire recours aux conventions bilatérales et multilatérales ratifiées etc.

Acteurs PTFs

- Faire référence aux conventions internationales sur le respect des droits de l'homme et des peuples ;
- Faire recours aux ODD
- Faire référence à la prise en compte du genre, du respect des droits des enfants
- Faire référence à la protection de l'environnement etc.

Acteur Société civile

- Faire référence aux revendications et aux droits des consommateurs
- Reprocher à l'Etat un certain laxisme dans la prise en compte des intérêts de la société civile et la priorité donnée au renflouement de la caisse de l'Etat ;
- Faire de plaidoyer dans divers domaines
- Utiliser le langage de pression sur les uns et les autres acteurs et un clin d'œil aux PTFs ;
- Rechercher à allier plus de gens autour de la cause défendue afin d'être entendue.
- Rechercher les opportunités locale, nationale et internationale de communication sur l'état des faits déplorés.

Acteurs Agriculteurs / Opérateurs économiques

- Langage de victime au regard des situations constatées et dénoncées
- Dénonciation du double langage des autres acteurs dans tel ou tel autre domaine
- Expression de besoins urgents pour inverser les tendances constatées
- Mettre en exergue les efforts individuels et collectifs qui ne sont pas appréciés dans leur juste mesure ;
- Langage de victime au regard des situations constatées et dénoncées
- Dénonciation du double langage des autres acteurs dans tel ou tel autre domaine
- Expression de besoins urgents pour inverser les tendances constatées
- Mettre en exergue les efforts individuels et collectifs qui ne sont pas appréciés dans leur juste mesure ;
- Solliciter les aides des différents acteurs pour relever, inverser, redresser ou renforcer telle ou telle autre chose.

**Annexe 5 : Projet de Sécurité et de Renforcement de la Résilience (GIZ/ ProSAR)
(Document à part)**

Annexe 6 : Théorie du changement (document à part)

Annexe 7 : Photos des temps forts de l'atelier



Photo en plénière avec le facilitateur qui communique avec les acteurs



Photo en plénière avec le facilitateur qui communique avec les acteurs



Photo d'ensemble en plénière (un groupe d'acteurs qui se trouvent devant et à droite n'est pas intégré)



Photo de famille à l'extérieur



Photo des officiels à la cérémonie du lancement